



**Association canadienne
des radiodiffuseurs**

La diversité en radiodiffusion

Rapport 2005-06



28 avril 2006

TABLE DES MATIÈRES

Historique	1
Sommaire – Rapport de l’ACR sur la diversité en radiodiffusion	3
Introduction	5
1. Le site Web de l’ACR : Diversité en radiodiffusion	7
➤ L’architecture du site.....	7
➤ Accessibilité du site Web.....	9
2. Les activités de communication.....	9
➤ Communication avec les membres	10
➤ Communication avec les parties prenantes.....	11
➤ Communication avec les parties prenantes de l’industrie.....	12
➤ Communication avec les médias	13
➤ Communications internes	14
3. Le congrès de l’ACR et les Prix du Ruban d’or.....	14
4. L’examen des codes de l’industrie de l’ACR	16
5. La planification des projets sur la diversité pour 2006-07	18
Conclusion – La promotion de la diversité : le résultat des initiatives 2005-06 de l’ACR	19
Annexes (disponible en version PDF seulement).....	21
➤ A – Lettres aux partenaires.....	21
➤ B – Réponses des partenaires	21
➤ C – Communiqués de l’ACR	21
➤ D – Chroniques dans les revues spécialisées.....	21
➤ E – Sélection d’articles pertinents du Bulletin-éclair de l’ACR.....	21
➤ F – Communiqué de la Télédiversité	21

Historique

Dans l'avis public de radiodiffusion CRTC 2001-88, le Conseil a fait appel à l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) afin qu'elle mette sur pied un groupe de travail réunissant des représentants de l'industrie et de la collectivité, qu'elle commandite la recherche, identifie les pratiques exemplaires et propose, après avoir cerné les questions pertinentes, des moyens de parvenir au reflet et à la représentation fidèle par les radiodiffuseurs des groupes ethnoculturels et des peuples autochtones. Le groupe de travail a entrepris ses travaux en juillet 2002 et a déposé un rapport exhaustif au CRTC en juillet 2004.

Dans son rapport intitulé *À l'image des Canadiens : Pratiques exemplaires pour la diversité culturelle à la télévision privée*, le groupe de travail a recommandé que les radiodiffuseurs, par l'intermédiaire de l'ACR, travaillent de concert avec l'ensemble de l'industrie et les collectivités ethnoculturelles et autochtones en vue d'élaborer et de mettre en œuvre diverses initiatives dont des activités spécifiques de communication sur la diversité et les projets qui y sont relatifs.

Dans l'avis public de radiodiffusion CRTC 2005-24, *Réaction du Conseil au rapport du groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision*, le Conseil a indiqué qu'il s'attendait à ce que l'ACR lui fasse, à compter de 2006, un rapport annuel de ses progrès sur la mise en œuvre des initiatives de l'industrie recommandées par le groupe de travail.

Alors que l'industrie se penchait sur la diversité culturelle et les initiatives à l'égard des collectivités autochtones, l'ACR examinait les questions relatives aux personnes handicapées.

En janvier 2004, le CRTC a publié l'avis public 2004-2, *Préambule aux décisions de radiodiffusion CRTC 2004-6 à 2004-27 renouvelant les licences de 22 services spécialisés*.

Dans l'avis public 2004-2, le Conseil a traité la question de la présence, de la représentation et de la participation des personnes handicapées dans les émissions de télévision; cette question avait été d'une part soulevée par plusieurs intervenants lors de l'audience sur les renouvellements de licence des services spécialisés et, d'autre part, discutée avec l'ACR au cours de son intervention.

Conséquemment, dans l'avis public 2004-2, le Conseil a demandé que l'ACR élabore et dépose un plan d'action, tout en indiquant le processus qu'il proposait afin d'examiner et de traiter ces questions. Dirigée par son Comité conjoint des questions sociétales, l'ACR a mené nombre de consultations et de recherches au cours de l'élaboration du plan d'action déposé auprès du Conseil en août 2004.

Ce plan d'action proposait ce qui suit :

- La création d'un comité directeur issu du Comité conjoint des questions sociétales et chargé de superviser la mise en œuvre du plan d'action;

- La création d'un comité de prise de contact composé de personnes handicapées et chargé d'agir comme groupe consultatif sur la mise en œuvre du plan d'action de l'ACR; et
- La réalisation de trois projets de travail sur l'intégration, à ajouter au rapport de recherche destiné au CRTC : la tenue de vastes consultations, la conduite de recherches auprès de groupes cibles et la conduite de recherches sur les pratiques exemplaires.

De plus, l'ACR a proposé la préparation d'une trousse destinée aux radiodiffuseurs visant à faciliter l'intégration des personnes handicapées dans l'industrie et traitant des questions relatives à leur présence et à leur représentation en ondes.

Dans une lettre adressée à l'ACR le 15 novembre 2004, le CRTC a déclaré être d'accord avec la stratégie proposée par cette dernière. Le 16 septembre 2005, l'ACR a déposé son rapport de recherche intitulé *La présence, représentation et intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision*.

En réponse à l'exigence du Conseil énoncée dans l'avis public 2005-24, l'ACR a le plaisir de déposer son premier *Rapport annuel sur la diversité en radiodiffusion*; ce Rapport vise à faire état du progrès réalisé à l'égard des initiatives de l'industrie sur la diversité et à tenir le Conseil informé de la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le rapport mentionné ci-dessus sur les personnes handicapées et les émissions de télévision.

Nous notons que les initiatives mentionnées dans ce premier *Rapport annuel sur la diversité en radiodiffusion* de l'ACR se veulent un complément à celles mises en place par les stations individuelles et au travail important entrepris par les radiodiffuseurs privés au Canada, comme on le constate à la lecture de leurs rapports annuels déposés auprès du CRTC.

Sommaire – Rapport de l'ACR sur la diversité en radiodiffusion

Le Rapport 2005-06 de l'ACR intitulé *Diversité en radiodiffusion* (le Rapport sur la diversité) résume les initiatives de l'industrie qui ont permis d'améliorer le reflet et la représentation de la diversité à la télévision; et il donne un aperçu de l'influence positive de l'ACR sur l'accroissement de la diversité dans l'ensemble du secteur de la radiodiffusion.

Dans la première partie du Rapport sur la diversité, l'ACR décrit la construction et le lancement de son site Web intitulé *Diversité en radiodiffusion*. Le Rapport décrit l'architecture et le contenu du site qui est devenu une source d'information incontournable sur la diversité, tant pour l'industrie de la radiodiffusion que pour ses partenaires et les parties prenantes.

L'ACR a également adopté les recommandations du World Wide Web Consortium relatives à l'accessibilité des sites Web et énoncées dans *Web Content Accessibility Guideline*. Le présent Rapport sur la diversité expose les principes d'accessibilité adoptés par l'ACR afin de permettre à la plus grande variété possible d'utilisateurs, y compris les personnes handicapées, d'accéder au contenu de son site Web.

La seconde partie du Rapport passe en revue une gamme assez large des activités de communication entreprises par l'ACR durant les deux dernières années en vue de promouvoir et de faire progresser les projets de diversité en radiodiffusion auprès de divers publics; ces publics cibles comprennent des médias (y compris les médias autochtones et ethnoculturels) des gouvernements, les partenaires de l'industrie et les parties prenantes issues de diverses communautés. Le Rapport décrit quelques-uns des moyens utilisés par l'ACR pour communiquer avec ses membres, notamment le Bulletin-Éclair et les activités des comités de membres qui traitent régulièrement des questions relatives à la diversité.

Le Rapport énonce aussi les divers moyens de communication de l'ACR avec les parties prenantes des communautés ethnoculturelles, autochtones et organismes de personnes handicapées. On trouve parmi ces moyens, le premier *Télédiversité 2005*, ainsi que des projets de communication avec les partenaires de l'industrie qui sont destinés à accroître la sensibilisation envers la diversité dans l'ensemble de l'industrie.

Cette partie du rapport résume aussi les activités auprès des médias tels l'envoi de communiqués de presse et de documents de fond et la publication de chroniques dans les journaux spécialisés. L'ACR a également tenu à intégrer dans ses activités courantes des moyens de sensibilisation à la diversité de telle sorte que la diversité devienne une partie intégrante du langage et de la culture de l'ACR.

La troisième partie du Rapport traite des activités sur la diversité tenues lors du dernier congrès annuel de l'ACR, des Prix du Ruban d'or et du projet de création de nouveaux prix en récompense de la diversité dans la programmation.

Dans la quatrième partie du rapport, on trouve des propos sur l'état des travaux de mise à jour des codes de l'industrie. Dans l'avis public de radiodiffusion 2005-24, le Conseil avait noté que l'ACR approuvait la recommandation du groupe de travail d'examiner ses codes de l'industrie afin de vérifier s'ils tenaient compte des conclusions sur le reflet et la

représentation des groupes ethnoculturels et autochtones. Cette partie du Rapport fait état de l'avancement des travaux concernant le nouveau *Code sur la représentation équitable* de l'ACR.

La dernière partie du rapport expose certains projets sur la diversité pour 2006-07, dont ceux qui font suite aux recommandations du rapport de l'ACR intitulé *La présence, représentation et intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision*.

Le premier *Rapport sur la diversité en radiodiffusion* de l'ACR conclut en soulignant l'importance du rôle des activités de promotion de la diversité au sein de l'industrie privée de la radiodiffusion en 2005-06.

Introduction

L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) est le porte-parole national des radiotélédiffuseurs privés du Canada. Elle représente la grande majorité des services de programmation privés canadiens, y compris les stations de radio et de télévision, les réseaux et les services de télévision spécialisée et payante et à la carte. L'ACR est heureuse de présenter son premier *Rapport annuel sur la diversité en radiodiffusion* (Rapport sur la diversité) au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

La progression de la diversité— grâce à l'intégration plus générale des groupes ethnoculturels, des autochtones, des personnes handicapées et des groupes sous-représentés, — constitue l'une des forces du système canadien de radiodiffusion et démontre son respect des responsabilités que lui confère la *Loi sur la radiodiffusion*, notamment de « ...répondre aux besoins et aux intérêts, et refléter la condition et les aspirations, des hommes, des femmes et des enfants canadiens, notamment l'égalité sur le plan des droits, la dualité linguistique et le caractère multiculturel et multiracial de la société canadienne ainsi que la place particulière qu'y occupent les peuples autochtones. »¹.

Les radiodiffuseurs ont également reconnu que la promotion de la diversité en radiodiffusion constitue un atout commercial; en effet, la création d'une programmation plus dynamique et plus variée ainsi que le recours à une main d'œuvre plus diversifiée peuvent contribuer à élargir les auditoires de la télévision et de la radio, à renforcer les relations avec les communautés locales et à créer de nouvelles sources de revenus pour les radiodiffuseurs.

De plus, accroître la diversité dans le secteur de la radiodiffusion privée signifie mieux refléter l'immense diversité de la population canadienne et permettre aux auditoires de se reconnaître pleinement dans les émissions et les divers projets communautaires.

Les radiodiffuseurs privés ont beaucoup travaillé pour que leur industrie reflète et présente plus justement la diversité culturelle. En cette matière, l'ACR continue à s'affirmer comme le chef de file du développement et de la réalisation de nombreux projets sur la diversité. Au cours des 12 derniers mois, l'ACR a inscrit à son actif une vaste gamme de projets et d'activités qui ont eu une influence positive sur le développement de la diversité dans l'ensemble du secteur de la radiodiffusion. La présentation du Rapport de l'ACR sur la diversité a été conçue de façon à bien faire comprendre toute l'étendue de ces activités et elle s'articule autour du plan suivant :

La **première partie** du Rapport décrit le rôle fondamental du site Web de l'ACR intitulé *Diversité en radiodiffusion* pour promouvoir et faire connaître les projets et les activités sur la diversité au sein de l'industrie. Vous y apprendrez comment le site a été conçu et construit et trouverez une description de son contenu et des mesures adoptées pour en garantir l'accès au plus grand nombre possible de personnes handicapées.

La **seconde partie** du Rapport passe en revue une gamme assez large des activités de communication de l'ACR en vue de promouvoir et de faire progresser les projets de diversité

¹ *Loi sur la radiodiffusion*, 1991, article 3 (d) (iii).

en radiodiffusion auprès des médias (y compris les médias autochtones et ethnoculturels), des gouvernements, des nos partenaires de l'industrie et des parties prenantes des communautés ethnoculturelles, autochtones et des groupes de personnes handicapées. Nous y soulignons le rôle important du Bulletin Éclair hebdomadaire de l'ACR pour diffuser les informations sur les activités relatives à la diversité et donnons la liste des activités entreprise dans le cadre de la gestion interne de l'Association.

La **troisième partie** du Rapport décrit les activités consacrées à la diversité lors de la récente conférence de l'ACR en novembre 2006; de plus elle expose la contribution des prix du Ruban d'or de l'ACR à la promotion, au développement et à la reconnaissance de la programmation diversifiée dans le monde de la radiodiffusion. Nous identifions aussi les nouveaux prix du Ruban d'or que nous sommes en train de mettre au point.

La **quatrième partie** du Rapport décrit le dernier examen des *codes volontaires de l'industrie* et la proposition d'un nouveau *Code sur la représentation équitable* récemment approuvé par trois des conseils de l'ACR.

La **cinquième partie** du Rapport expose quelques-uns des projets relatifs à la diversité qui devraient voir le jour en 2006-2007.

En conclusion, le Rapport sur la diversité brosse un tableau des activités de l'ACR et de leur impact positif sur l'accroissement de la diversité dans l'industrie privée de la radiodiffusion en 2005-2006.

1. Le site Web de l'ACR : Diversité en radiodiffusion

Au cours des dernières années, l'ACR a fait preuve d'un grand dynamisme lors de la réalisation de plusieurs projets associés à la diversité en radiodiffusion. L'ACR a notamment assuré :

- le secrétariat et la gestion du Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision 2002 – 2004;
- la coordination du Rapport du groupe de travail intitulé *À l'image des Canadiens : Pratiques exemplaires pour la diversité culturelle à la télévision privée*;
- la direction du récent projet sur *La Présence, représentation et le rôle des personnes handicapées dans les émissions de télévision*; et
- l'élaboration des Pratiques exemplaires pour la radio privée présentées dans un récent mémoire au Conseil sur l'avis d'audience publique 2006-1, intitulé *Examen de la politique sur la radio commerciale*.

Tous ces projets constituent des recherches majeures sur la diversité. Nous constatons de plus que ces études se sont révélées d'une importance vitale pour l'ACR en l'aidant à intégrer la diversité dans ses activités courantes et à étayer un certain nombre d'activités destinées à guider l'industrie sur la voie de la diversité généralisée. La construction de notre site *Diversité en radiodiffusion* compte parmi nos plus importantes réalisations de 2005-06.

L'architecture du site

Lancé en mai 2005, le site *Diversité en radiodiffusion* a évolué au cours de l'année dernière et est devenu une véritable plaque tournante des communications entre les radiodiffuseurs, les parties prenantes et le public sur les mesures, projets et activités de l'industrie concernant la diversité. Le site comprend tout un éventail d'informations dont des rapports de recherche, des communiqués, des discours, des articles, des programmes (bourses, programmes de formation et autres) et des annonces d'événements sur la diversité.

La carte du site *Diversité en radiodiffusion*

- *Accueil et Quoi de neuf?* Ces deux sections servent d'introduction au site et elles donnent les liens permettant d'obtenir des renseignements à jour sur les projets, lancements, annonces d'associations, discours et autres activités de l'industrie sur la diversité, pour le plus grand bénéfice des utilisateurs.
- *Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision*
Cette section comprend le Rapport du groupe de travail, la liste de ses membres, son mandat, l'historique et les communiqués de presse et elle donne une vision d'ensemble du projet et de sa portée.
- *Initiatives de l'industrie, pratiques exemplaires et lignes directrices*
Cette section décrit les initiatives de l'industrie recommandées par le Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision ainsi que les pratiques exemplaires élaborées par le même Groupe de travail et avalisées à l'unanimité en mai 2005 par

les Conseils de la télédiffusion et des services de télévision spécialisée et payante de l'ACR.

➤ *Personnes handicapées*

Cette section donne la liste des membres du Comité directeur et du Comité de prise de contact de l'ACR qui ont dirigé le rapport 2005 déjà mentionné sur la présence et la participation des personnes handicapées; elle donne un résumé du *Forum des parties intéressées* tenu dans le cadre de la recherche de 2005 et fournit les liens avec les Plans d'action, recherches et documents relatifs aux personnes handicapées.

➤ *Ce que fait l'industrie*

Cette section présente les initiatives en cours et récentes des radiodiffuseurs et de nos partenaires de l'industrie dans le domaine de la diversité et décrit notamment les projets de L'Association canadienne des directeurs de l'information en radiotélévision. On y trouve aussi les liens permettant d'accéder à des renseignements additionnels sur des activités précises de l'industrie.

➤ *Centre des médias*

Cette section contient les communiqués de presse les plus récents comme les plus anciens, les articles et chroniques publiés, les documents de fond sur la diversité et autres informations connexes affichées au cours des dernières années.

➤ *Événements*

Cette section donne les liens avec les événements à venir et un résumé des événements récents pouvant intéresser les radiodiffuseurs, les groupes ethnoculturels et autochtones ainsi que les personnes handicapées et le grand public. S'y trouve par exemple un lien avec le *Abilities Festival - A Celebration of Disability Arts and Culture* tenu à Toronto du 27 au 30 octobre 2005. Un autre lien donne des informations sur *Télédiversité 2005*, le premier événement du genre qui a permis aux membres des communautés ethnoculturelles et autochtones du Québec d'échanger avec les télédiffuseurs privés sur les enjeux la diversité à la télévision.

➤ *Ressources supplémentaires*

Cette section fournit une série de liens avec divers rapports de l'industrie, recherches et publications dont les rapports annuels déposés par les télédiffuseurs, y compris les titulaires de licences de services spécialisés et de télévision payante. Cette section du site Web donne également de l'information sur les programmes de formation de l'industrie et les liens avec les projets de formation de l'industrie dont DiversityNow.ca et Innoversity.

Le site Web de l'ACR sur la diversité en radiodiffusion s'est imposé en une année seulement comme une ressource de premier ordre pour les membres de l'ACR, les groupes ethnoculturels, autochtones, de personnes handicapées et autres parties intéressées. En fait, le site a reçu plus de 232 166 visites depuis son lancement. L'ACR continuera à développer son site tout au cours de 2006-07 pour en assurer la mise à jour régulière et pertinente et contribuer ainsi à la progression de la diversité dans l'industrie privée de la radiodiffusion.

Accessibilité du site Web

Afin de s'assurer que le site de l'ACR sur la diversité rejoigne un éventail d'utilisateurs aussi large que possible, y compris les personnes handicapées, l'ACR a adopté les principes d'accessibilité au site Web mis au point par le World Wide Web Consortium (W3C) et qui sont énoncés dans *Web Content Accessibility Guidelines 2.0 (WCAG 2.0)*. Nous avons respecté les recommandations suivantes qui s'appliquent tant aux documents HTML qu'à ceux en format PDF.

- Dans le cas du contenu qui n'est pas en mode texte mais qui sert à communiquer des renseignements, des moyens autres que du texte communiquent les mêmes renseignements, à moins que le contenu qui n'est pas en mode texte soit du contenu multimédia, de l'audio en direct uniquement ou de la vidéo directe seulement. (Guideline 1.1.1)
- Le rapport de contraste de la luminosité des textes ou des diagrammes et de leur fond est à au moins 5 :1. (Guideline 1.4.1)
- Toute la fonctionnalité du contenu est utilisable de façon non dépendante du temps par interface de clavier. (Guideline 2.1.2)
- Il existe plusieurs moyens de trouver du contenu au sein d'un ensemble d'unités de transmission lorsque le contenu ne constitue pas une étape d'un processus ou n'en est pas le résultat. (Guideline 2.4.2)
- Les titres, les en-têtes et les repères sont descriptifs. (Guideline 2.4.6)

L'ACR poursuit ses efforts pour se conformer aux principes énoncés dans WCAG 2.0 et s'assurer que le contenu de son site Web soit accessible à la plus grande gamme possible d'utilisateurs.

Tous les membres du personnel de l'ACR doivent suivre une formation sur l'accessibilité du site Web et sur la façon de créer et d'y afficher des documents accessibles en format MS Word aussi bien qu'en format PDF. Les cours de formation s'adressent aussi à l'équipe de direction de l'ACR.

2. Les activités de communication

L'année dernière, l'ACR a accordé une grande priorité à la communication de l'information sur les activités et projets de diversité à l'industrie de la radiodiffusion, aux partenaires de l'industrie, aux parties prenantes, aux représentants des gouvernements, aux médias et autres organismes. Les activités de communication destinées à informer les groupes intéressés sur les activités de l'industrie en matière de diversité ciblent maintenant près de 1300 organismes et individus.

Par exemple, l'ACR continue à développer sa liste centrale d'envois composée de médias et d'organismes ethnoculturels et autochtones ainsi que d'organisations de personnes handicapées. Le principe à la base même de la réalisation et de la distribution de documents d'information sur la diversité est de rejoindre, de consulter et de toucher

autant de monde que possible. La liste d'envois de l'ACR se répartit comme suit :

- médias ethniques (890)
- organismes culturels (65)
- membres d'organismes ethnoculturels canadiens(33)
- parties intéressées / collaborateurs (138)
- gouvernements (95)
- personnel de l'ACR (55)
- organisations de personnes handicapées (39)

Communication avec les membres

L'ACR dispose de toute une batterie de moyens pour informer ses membres sur les événements et activités en matière de diversité au sein de notre industrie et chez les partenaires de l'industrie. Les communications sur la diversité avec les membres de l'ACR incluent :

- *Des rapports réguliers* sur les activités des membres en matière de diversité dans le Bulletin-Éclair hebdomadaire de l'ACR envoyé aux radiodiffuseurs, aux membres associés et aux décideurs. L'année dernière, le Bulletin Éclair a mentionné environ 20 sujets d'intérêt relatifs à la diversité et lancé à chaque occasion un appel aux lecteurs à communiquer avec l'ACR.
- *Des ateliers* sur les pratiques exemplaires en matière de diversité culturelle organisés lors du congrès annuel de l'ACR en 2004 et 2005 et annoncés dans les *Dernières nouvelles* du congrès
- *Des références* à l'importance des projets et activités sur la diversité dans les rapports officiels ainsi que dans les discours prononcés lors des conférences régionales de 2005 par le président et chef de la direction de l'ACR ainsi que par le vice-président exécutif et chef des opérations.
- *Des échanges directs* avec les membres sur des sujets reliés à la diversité en les inscrivant régulièrement à l'ordre du jour des discussions et réunions de nombreux comités de l'ACR dont le conseil d'administration de l'ACR, le Comité mixte des questions sociétales, le Conseil consultatif sur les petits marchés, le Comité consultatif sur les ressources humaines, le Groupe consultatif sur les affaires gouvernementales, le Comité des communications de la télévision et le Groupe des dirigeants.
- *Diversité en radiodiffusion*, la section du site Web de l'ACR lancée en mai 2005 est une véritable plaque tournante de l'information sur la diversité pour les membres de l'ACR.

Tous ces outils de communication alliés à une stratégie permanente de communication sont les véritables piliers du plan de l'ACR qui vise non seulement à fournir une information complète sur la diversité à tous ses membres des secteurs de la radio, de la télévision et des

services de télévision spécialisée et payante, mais aussi à stimuler leurs initiatives en ce domaine.

Communication avec les parties prenantes

Bien que beaucoup des activités présentées ci-dessus dont le site *Diversité en radiodiffusion*, *Dernières nouvelles* de l'ACR, les documents de fond, les communiqués aux médias et autres informations soient aussi accessibles aux organismes ethnoculturels et autochtones et aux personnes handicapées, l'ACR a tenu à établir un lien direct avec plusieurs autres communautés, au cours de l'année dernière.

C'est ainsi que l'ACR a distribué à grande échelle le rapport de recherche intitulé *La Présence, représentation et intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision*, déposé au Conseil le 16 septembre 2005. Cette étude a été bâtie essentiellement sur des consultations et sur un forum d'une journée réunissant les radiodiffuseurs et les personnes handicapées; par contre, le rapport qui en a résulté a été diffusé à tous les organismes ethnoculturels, autochtones et de personnes handicapées figurant dans notre base de données.

La marche des dix sous de l'Ontario a répondu à notre rapport en déclarant : « Nous sommes tout à fait ravis de l'effort investi dans ce projet et de vos recommandations ».²

L'ACR a aussi participé à plusieurs projets sur la diversité qui visaient tout particulièrement différentes parties prenantes de l'industrie de la radiodiffusion.

À titre d'exemple, l'ACR s'est associée à Astral Media, TQS et TVA, pour assurer le secrétariat du premier *Télédiversité 2005*, une occasion idéale pour les membres des communautés ethnoculturelles et autochtones du Québec de parler de la diversité culturelle à la télévision de langue française du Québec. Le célèbre Moses Znaimer a prononcé le discours inaugural de l'événement auquel ont également participé les députés Yolande James (Parti libéral du Québec) et Elsie Lebevre (Parti Québécois).

Avec 160 participants et 15 panélistes, l'événement a amené les radiodiffuseurs et parties prenantes à renouer le dialogue et à s'engager à poursuivre leurs travaux en 2006 lors d'un autre *Télédiversité* dont une copie du programme se trouve en annexe du présent rapport.

L'une des deux tables rondes de *Télédiversité 2005* portait sur l'information et était animée par Pierre Bruneau, présentateur à la télévision et ambassadeur de la diversité culturelle. Les panélistes étaient Alexandra Diaz (reporteure culturelle à TVA), Russel Ducasse (reporteur à TQS), Serge Fortin (vice président, information et affaires publiques, TVA), Jean-Luc Mongrain (présentateur à TQS), Jacques Rochon (directeur général, information, TQS) et Sophie Thibault (présentatrice à TVA).

² Lettre du 23 septembre 2005 à l'ACR et signée par Andria Spindel, président et chef de la direction de la Marche des dix sous de l'Ontario.

La seconde table ronde portait sur les émissions dramatiques et était animée par Ronald Boisrond (Noir de Monde, CH). Les panélistes étaient Orlando Arriagada (producteur, Tutti Frutti), André Béraud (producteur, Cirrus Communications), Denis Dubois (vice-président programmation, VRAK), Stéphane Gabriele (directeur du développement, TQS) et France Lauzière (directrice générale, programmation, TVA). La version 2006 Télédiversité se tiendra à TVA, le 25 mai, 2006.

Dans le cadre de ses efforts constants pour sensibiliser les gouvernements aux dossiers d'importance pour les radiodiffuseurs, l'ACR a conçu des aide-mémoire sur les questions de société. Ces documents sont un rappel des grandes lignes de rapports, d'événements et de discussions et résumés notamment les pratiques exemplaires et les recommandations concernant la diversité culturelle et les personnes handicapées.

Par la voix de son représentant, Prem Gill, directeur de la programmation ethnoculturelle et des affaires publiques et présentateur de ColourTV, à Citytv Vancouver, l'ACR a participé à la réunion de la Independent Aboriginal Screen Producers Association qui se tenait à Vancouver les 20 et 21 avril 2005. La réunion visait à ouvrir la discussion sur des questions touchant les producteurs autochtones, à établir des relations solides, tout en identifiant les possibilités d'association et de collaboration.

Communication avec les parties prenantes de l'industrie

Comme on l'a indiqué dans le Rapport du groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision, l'ACR est persuadée que, pour implanter avec succès des mesures sur la diversité dans l'industrie, il faut pouvoir compter sur un soutien total de ses partenaires puisque la chaîne de production et de distribution des émissions est une réalité fondamentale de la radiodiffusion privée. L'ACR a déjà encouragé la pleine et entière participation des partenaires de l'industrie dans les projets relatifs à la diversité, notamment en sollicitant leur collaboration à des recherches comme *À l'image des Canadiens - Pratiques exemplaires pour la diversité culturelle à la télévision privée* (rapport du groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision) et *La Présence, représentation et intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision*.

Afin de favoriser et de promouvoir les activités sur la diversité entreprises par nos partenaires de l'industrie, l'ACR a écrit à 27 parties prenantes en octobre 2005 et envoyé une lettre de suivi en janvier 2006 demandant à des organismes comme l'ACPFT, l'ACTRA, l'APFTQ, la SODEC et Téléfilm Canada de lui fournir leurs données et documents sur la diversité. Avec de tels renseignements, l'ACR prévoyait être en mesure de diffuser une meilleure information sur le sujet, d'éviter le dédoublement et de favoriser la création de partenariats. De plus, toutes ces informations seraient affichées dans la section *Diversité en radiodiffusion* de son site Web.

Plusieurs organismes, dont l'Association canadienne des directeurs de l'information en radio-télévision (RTNDA), l'Association canadienne des annonceurs, Téléfilm Canada, New Brunswick Film, l'Office national du film, l'Association canadienne de production de films et télévision (ACPFT) et l'ACTRA ont répondu et ont transmis les données sur leurs projets relatifs à la diversité.

Pour sa part, Téléfilm Canada a donné quelques détails sur le *Volet de financement des Initiatives spéciales du Fonds canadien de télévision* qui inclut des programmes de soutien à la production, mais aussi à la formation et au mentorat en langues autochtones. La RTNDA, quant à elle, a donné un aperçu de son propre projet sur la diversité assorti d'une campagne de communiqués d'intérêt public. L'association a aussi manifesté son intérêt à collaborer à l'élaboration de documents éducatifs sur l'utilisation d'un vocabulaire inapproprié lors de la présentation des nouvelles, en réaction aux résultats de la recherche de 2005 sur les personnes handicapées dans les émissions de télévision.

L'ACR tient à souligner le travail accompli par le comité sur la diversité de l'ACTRA de Toronto, à l'occasion du lancement de son nouveau bottin d'artistes au printemps 2005 appelé *Mainstream Now*. Ce bottin publié sous forme de fiches mobiles a été distribué à tous les régisseurs de distribution des rôles dans la région ainsi qu'aux sociétés de production américaines qui tournent à Toronto. *Mainstream Now* est un outil de travail pratique et précieux pour les régisseurs de distribution, les producteurs et les réalisateurs qui recherchent la diversité. Ce bottin contribuera à accroître la visibilité des artistes sous-représentés dans l'industrie du cinéma et de la télévision et multipliera leurs possibilités d'embauche. L'ACR encourage vivement les autres sections de l'ACTRA à prendre ce type d'initiative dans leur région.

L'ACR poursuivra ses efforts de communication auprès des parties prenantes de l'industrie en 2006-07 afin de bien cerner les possibilités de partenariat et d'encourager une participation continue des producteurs, auteurs, réalisateurs, agences de financement et autres organismes à refléter la diversité de la population canadienne.

Communication avec les médias

L'ACR utilise divers moyens de communication pour informer les médias des initiatives de l'industrie sur la diversité. Ces moyens sont les suivants :

Communiqués de presse et documents de fond sur des projets et événements, par exemple l'annonce de la remise du Rapport du groupe de travail intitulé *À l'image des Canadiens - Pratiques exemplaires pour la diversité culturelle à la télévision privée* et du rapport de recherche sur *La Présence, représentation et intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision*, envoyés aux principaux médias et magazines spécialisés et à des centaines d'organismes canadiens sur la diversité.

- La publication de ces rapports a donné lieu à de nombreux articles dans des magazines spécialisés tels que *Broadcaster*, *Decima Reports*, *CARTT.ca*, *Reelworld* et le *Toronto Star* qui a largement couvert le sujet.
- Les publications spécialisées ont commencé à publier des chroniques sur ce sujet dont celle intitulée '*Persons with Disabilities on Television Programming*' signée par Sarah Crawford (présidente du comité directeur de l'ACR sur les personnes handicapées dans les émissions de télévision), publiée à la fois dans *Broadcast Dialogue* et *Abilities* et distribuée aux participants au congrès 2005 de l'ACR, à Winnipeg. L'ACR est également heureuse de mentionner que cet article sera publié dans le prochain

numéro de *Canadian Blind Monitor*, magazine produit par Alliance for Equality of Blind Canadians (AEBC), et qu'il sera disponible en divers formats : en gros caractères d'imprimerie, en Braille, en audiocassette, sur disquettes d'ordinateur, par courriel et sur un site Web pour ses membres et adeptes. Ce magazine gratuit lu par environ 3000 à 4000 personnes est utilisé comme un moyen d'éduquer le grand public.

- Des discussions régulières ont eu lieu avec des journalistes de la presse écrite concernant des articles généraux et spécialisés sur la diversité en radiodiffusion et notamment sur la recherche relative aux personnes handicapées dans les émissions de télévision.

Communications internes

Tout au cours de l'année 2005-06, l'ACR s'est efforcée d'intégrer à ses activités des mesures pouvant réellement amener l'industrie à régler la question de la diversité.

Par exemple, l'ACR a formé un comité de travail permanent sur la diversité qui comprend des membres de la direction de l'ACR. Le comité se réunit au moins une fois par mois pour travailler sur des questions de diversité au sein de l'association et de l'industrie et trouver de nouvelles idées et activités.

L'ACR a aussi organisé des réunions d'information et des débriefages sur les questions de diversité pour les membres de son personnel afin que tous soient bien au fait de l'importance de la diversité et des principales initiatives de l'ACR et de ses membres en cette matière. Pour assurer le suivi de ces réunions, l'ACR a créé une série de documents de briefing destinés à tout le personnel; ces documents résument entre autres des questions de diversité, abordent l'utilisation d'une langue appropriée pour discuter de ces questions avec des parties prenantes et donnent des mises à jour sur les activités de diversité de l'ACR.

La diversité est toujours inscrite à l'ordre du jour des réunions de la haute direction de l'ACR.

Comme on l'a déjà indiqué précédemment dans ce rapport, le personnel de l'ACR reçoit une formation sur l'accessibilité du site Web, sur la création de documents destinés à être affichés et accessibles à la fois en format MS WORD et en format PDF.

3. Le congrès de l'ACR et les Prix du Ruban d'or

Depuis trois ans déjà, l'ACR met un accent particulier sur la diversité dans le programme de son congrès annuel. L'honorable Cardiss Collins, représentante au Congrès des États-Unis (retraîtée), a agi comme conférencière d'honneur au Petit-déjeuner des Prix du Ruban d'or lors du congrès 2005 de l'ACR à Winnipeg (Manitoba) le 8 novembre. L'honorable Collins est l'une des femmes afro-américaines qui affiche les plus longs états de service au Congrès, où elle a représenté le septième district de l'Illinois pendant plus de vingt ans. Récemment,

L'honorable Collins a présidé le groupe de travail indépendant sur les mesures en télévision mis sur pied par Nielsen Media Research aux États-Unis³.

Dans son discours, l'honorable Collins a traité de la diversité et des défis que posent les mesures d'auditoire aux États-Unis; elle a félicité le Conseil et l'ACR d'avoir créé les conditions nécessaires à l'examen de la diversité dans le système canadien de radiodiffusion. Elle a notamment remarqué ce qui suit :

[Traduction] *Je comprends que l'ACR a été mandatée non seulement pour créer le groupe de travail mais aussi pour en assurer le financement. La création et le financement sont deux choses très différentes. La création implique de réunir diverses personnes, mais c'est dans le financement que se révèlent les véritables intentions. Et cet aspect est selon moi fondamental. Je vous félicite. Le travail accompli par tous ceux parmi vous qui êtes des membres de l'ACR mérite des félicitations. De plus, le rapport du groupe de travail est remarquable. Il servira de modèle dans mon pays. Il est très bien fait et exhaustif⁴.*

En exprimant des préoccupations sur la justesse des mesures d'auditoire, l'honorable Collins a signalé l'importance de prendre des échantillons qui tiennent compte des caractéristiques individuelles au lieu d'échantillons de ménages, et ce, afin de bien saisir l'éventail de diversité composant l'auditoire de la télévision. Ses remarques font valoir un élément essentiel relatif à la rentabilité de la diversité : des mesures inexactes ou incomplètes à l'égard de divers groupes culturels nuiront aux ventes publicitaires. Le discours de l'honorable Collins devant le congrès 2005 de l'ACR est publié (en anglais seulement) sur le site Web de l'ACR, section *Diversité en radiodiffusion*.

Lors du congrès 2005 à Winnipeg, l'ACR a aussi créé un nouveau Prix du Ruban d'or pour l'excellence dans la programmation autochtone (Télévision/Services spécialisés et payants). On a compté dix inscriptions, soit cinq de la télévision et cinq des services spécialisés payants. Comme l'indique la trousse du concours du Ruban d'or, le nouveau prix pour l'excellence dans la programmation autochtone, « souligne la station ou le service ayant le plus contribué au développement, à la création et à la production d'une émission ou d'une série canadienne exceptionnelle abordant un thème autochtone ou un problème avec lequel cette communauté est aux prises dans le but d'éclairer, d'informer et de sensibiliser le public. »

Il y a eu cinq finalistes et le premier Prix du Ruban d'or pour l'excellence dans la programmation autochtone a été décerné à CFMT-TV/CJMT-TV (Omni 1 et Omni 2) pour *Mushuau Inn : Surviving Canada*. On peut visionner la vidéo de cette émission sur le site Web de l'ACR, section *Diversité en radiodiffusion*.

En vue du congrès 2006 à Vancouver, l'ACR veut créer trois nouvelles catégories de Prix du Ruban d'or afin de récompenser la diversité dans la programmation : la catégorie Programmation autochtone (radio), la catégorie Diversité dans les émissions de nouvelles et

³ Une copie du document intitulé « *Independent Task Force on Television Measurement Report* » est disponible (en anglais seulement) sur le site Web de l'ACR, section *Diversité en radiodiffusion*.

⁴ Le discours de l'honorable Collins au congrès 2005 de l'ACR est disponible (en anglais seulement) sur le site Web de l'ACR, section *Diversité en radiodiffusion/Centre des médias*.

d'information (radio), et la catégorie Diversité dans les émissions de nouvelles et d'information (télévision et services spécialisés et payants).

4. L'examen des codes de l'industrie de l'ACR

Dans l'avis public de radiodiffusion 2005-24 – *Réaction du Conseil au rapport du groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision*, le Conseil a remarqué que l'ACR avait approuvé la recommandation du groupe de travail d'examiner ses codes de l'industrie afin de déterminer s'ils tenaient compte des préoccupations soulevées lors des recherches du groupe sur le reflet et la représentation des groupes ethnoculturels et autochtones.

À la suite du dépôt de son rapport de recherche intitulé *La présence, représentation et intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision*, l'ACR a procédé à un examen complet de ses quatre principaux codes relatifs aux normes en radiodiffusion :

- *Code d'application volontaire concernant la violence à la télévision;*
- *Code d'application concernant les stéréotypes sexuels à la radio et à la télévision;*
- *Code de déontologie de l'ACR; et*
- *Code de la publicité radiotélévisée destinée aux enfants.*

Le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR), un organisme indépendant non gouvernemental créé par l'ACR, administre l'application de tous les codes de l'industrie de l'ACR sauf le *Code de la publicité radiotélévisée destinée aux enfants*, qui est administré par les Normes canadiennes de la publicité.

Notre examen des codes de l'industrie, déposé au Conseil en décembre 2005, fait valoir que la meilleure façon d'aborder les conclusions des recherches sur le reflet et la représentation des groupes ethnoculturels, autochtones et des personnes handicapées serait d'élaborer un nouveau code de l'industrie en remplacement du *Code d'application concernant les stéréotypes sexuels*. En effet, il ressort clairement des discussions des membres de l'industrie que ces questions de stéréotype ou de représentation négative, qui visaient autrefois surtout le sexe des personnes, doivent désormais englober tous les groupes.

Comme l'indique la section des principes généraux du projet de *Code sur la représentation équitable* :

[Traduction] Les radiodiffuseurs devront évaluer les émissions individuelles en tenant compte de l'ensemble de leur grille horaire ainsi que des services de radiodiffusion et autres médias disponibles dans leur marché, afin d'assurer une approche diversifiée du contenu de la programmation qui doit refléter une représentation juste et équitable des groupes identifiables⁵.

L'ACR a donc élaboré un nouveau *Code sur la représentation équitable*, dont le but est d'assurer la représentation juste, fidèle et non stéréotypée de toutes les personnes dans les émissions de radio et de télévision.

⁵ Association canadienne des radiodiffuseurs, *Code sur la représentation équitable (révisé le 23 février 2006) – projet, page 3*.

Ce nouveau *Code* a une portée plus large et ne vise pas que les collectivités ethnoculturelles, autochtones et les personnes handicapées qui ont fait l'objet des recherches ci-dessus mentionnées. Le nouveau code vise plutôt à soutenir la lutte contre la présence dans la programmation de toute discrimination et stéréotype fondés sur la race, l'origine ethnique ou nationale, la couleur, la religion, l'âge, les rapports sociaux entre les sexes, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil et le handicap physique ou intellectuel.

En mars 2006, les conseils de secteurs de l'ACR ont approuvé en principe le nouveau *Code*. L'ACR mène présentement des consultations sur le nouveau code auprès des parties prenantes, conformément à l'avis public CRTC 1988-13 *Lignes directrices applicables à l'élaboration de normes gérées par l'industrie*. Ces consultations terminées, le nouveau code sera soumis à l'examen du CRTC; à la suite des commentaires du CRTC, le nouveau code sera déposé auprès du Comité conjoint des directeurs de l'ACR, pour approbation finale.

5. La planification des projets sur la diversité pour 2006-07

L'ACR planifie pour 2006-07 un certain nombre de projets sur la diversité dont deux découlent directement du rapport de recherche préparé par l'ACR en 2005 et intitulé *La Présence, Représentation et intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision*.

Premièrement, l'ACR a rencontré les représentants de l'Association des Directeurs de l'information Radio-Télévision en vue de discuter d'une association visant à développer des moyens d'éliminer des émissions de nouvelles et d'information tout langage inapproprié à l'égard des personnes handicapées. Cette initiative découle directement d'une recommandation du rapport de recherche mentionné ci-dessus qui conclut que, pour les personnes handicapées, l'utilisation d'un vocabulaire peu délicat ou inapproprié à leur sujet, par exemple assimiler un handicap à une maladie, demeure un problème dans les émissions de nouvelles et d'information.

Deuxièmement, en réponse à une autre recommandation du rapport, l'ACR élaborera une brochure sur l'absence d'intégration des personnes handicapées dans les industries de la radiodiffusion et de la production. En effet, au cours de la recherche, on a découvert que les organisations de personnes handicapées et leurs membres ignorent pour la plupart l'éventail d'emplois disponibles et les compétences exigées par ces industries. Les personnes intéressées et les radiodiffuseurs consultés au cours de la recherche ont estimé que des documents d'information, comme une brochure, devraient être développés et distribués dans les organisations pour personnes handicapées afin qu'elles soient au courant des possibilités d'emploi dans ce domaine.

Comme chef de file du développement de la formation visant à aider ses membres à élaborer leurs stratégies sur la diversité, l'ACR a retenu les services de consultants qui doivent évaluer les besoins des membres. Cette étude des besoins, qui sera menée à l'automne 2006, permettra au projet de formation d'être utile et pratique et de déterminer comment établir la rentabilité de la diversité en tenant compte des différences entre les marchés, de leur taille respective, de la présence relative de la diversité dans chacun d'eux ainsi que d'autres facteurs pertinents.

Comme on l'a noté ci-dessus, l'ACR développe présentement trois nouveaux Prix du Ruban d'or afin de récompenser la diversité dans la programmation; de plus, le congrès 2006 à Vancouver consacrera de nouveau une partie de son programme aux questions et discussions relatives à la diversité.

Conclusion – La promotion de la diversité : le résultat des initiatives 2005-06 de l'ACR

L'ACR a réalisé, tout au long de 2005-06, des progrès importants dans le développement et la mise en œuvre d'une panoplie de mesures, d'initiatives et d'activités sur la diversité.

Le site Web de l'ACR *Diversité en radiodiffusion* est devenu une plaque tournante de collecte et de diffusion d'un large éventail d'informations, d'études, de rapports, de liens et d'autres aspects de la diversité dans notre industrie. L'accès au site a été l'une des idées directrices lors de sa création; de plus, l'ACR désire qu'il évolue jusqu'à devenir le centre de l'information et des idées pour l'ensemble de l'industrie.

Nos activités de communication – dont la création d'une base de données contenant les coordonnées de quelque 1300 organisations et personnes des collectivités ethnoculturelles, autochtones ou de personnes handicapées, des industries de radiodiffusion et de production, des médias (y compris des médias ethnoculturels, autochtones ou liés aux personnes handicapées), des décideurs au niveau gouvernemental et autres – ont réussi à promouvoir la diversité au sein de l'industrie, chez les personnes intéressées, les associés et les autres, en les sensibilisant à l'intérêt inhérent, sur le plan social et commercial, d'accroître la diversité dans les industries.

Au moyen de communiqués de presse, d'articles et de reportages, de discussions avec des journalistes de la presse écrite en vue de la publication d'articles, de conférences et de rapports ainsi que d'autres initiatives de communication, nous avons transmis à des milliers de Canadiens des messages positifs et inspirants au sujet de la diversité et de la radiodiffusion; nous avons ainsi participé à une meilleure intégration de la diversité dans le langage et dans la pratique. Essentiellement, grâce au site Web de l'ACR *Diversité en radiodiffusion* et à une panoplie de moyens de communication, l'ACR a amélioré la visibilité et le profil de la diversité dans l'ensemble de l'industrie.

En outre, la diversité est maintenant partie intégrante des activités au sein même de l'ACR et ne peut plus être l'objet d'une réflexion après coup lors des discussions de planification stratégique. La diversité occupe maintenant une place permanente dans le langage et au cœur même de l'ACR.

Grâce aux discussions sur la diversité à l'occasion du congrès de l'ACR et à la création d'un Prix du Ruban d'or pour l'excellence dans la programmation autochtone (Télévision/Services spécialisés et payants) – et des autres nouveaux Prix du ruban d'or afin de récompenser la diversité dans la programmation – l'ACR a entrepris d'encourager, de reconnaître et de *célébrer* la diversité du Canada et elle applaudit les radiodiffuseurs privés qui tiennent compte de cette diversité dans la programmation qu'ils offrent aux Canadiens.

En 2005-06, par l'intermédiaire de notre site Web *Diversité en radiodiffusion*, nous avons suscité l'intérêt sur la diversité, donné de l'information et lancé un défi à nos partenaires de l'industrie, aux parties prenantes et à bien d'autres personnes. Nous avons amélioré chez nos membres le profil de la diversité et la pertinence de s'en préoccuper.

Au moyen d'un large éventail d'activités de communication spécifiques, nous avons véhiculé des messages au sujet de la diversité et de son rôle crucial au sein du système de radiodiffusion; ces messages ont été reçus par diverses personnes influentes dont un grand nombre, à leur tour, les transmettront à leurs propres organisations et sociétés – dans l'espoir que d'autres parties prenantes feront de la diversité et de sa représentation l'une de leurs priorités.

À l'occasion de notre congrès et de la remise de nos Prix du ruban d'or, nous avons célébré l'existence de la diversité dans notre pays et nous avons reconnu l'importance de la mettre en valeur dans la programmation de nos membres.

Il est important de noter que les initiatives mentionnées dans ce premier *Rapport annuel sur la diversité en radiodiffusion* de l'ACR se veulent un complément à celles mises en place par les stations individuelles et au travail important entrepris par les radiodiffuseurs privés au Canada, comme on le constate à la lecture de leurs rapports annuels déposés auprès du CRTC.

L'ACR remercie le Conseil de l'occasion qu'il lui donne de présenter son premier *Rapport annuel sur la diversité* et elle attend avec impatience le moment de faire en 2007 un nouveau rapport sur ses mesures, activités et initiatives à l'égard de la diversité.

Annexes (disponible en version PDF seulement)

A – Lettres aux partenaires

B – Réponses des partenaires

C – Communiqués de l'ACR

D – Chroniques dans les revues spécialisées

E – Sélection d'articles pertinents du Bulletin-éclair de l'ACR

F – Communiqué de la Télédiversité

**Association canadienne
des radiodiffuseurs**

La diversité en radiodiffusion

Rapport 2005-06

**Annexe A
Lettres aux partenaires**



28 avril 2006



**Canadian
Association of
Broadcasters**

**L'Association
canadienne des
radiodiffuseurs**

Le 14 octobre 2005

Dans le rapport qu'il a terminé en juillet 2004, *Le Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision*, mis sur pied par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), recommandait une série complète de pratiques exemplaires dont le but est d'aider à assurer que tous les télédiffuseurs maintiennent un système qui reflète et inclut les minorités culturelles, ethniques et raciales, ainsi que les peuples autochtones du Canada. Le Groupe de travail reconnaît également dans son rapport qu'il y a lieu de faire avancer les initiatives en matière de diversité culturelle à l'échelle de l'industrie par des moyens qui permettent d'obtenir la pleine participation du secteur non réglementé de l'industrie.

Dans ce même esprit, le 16 septembre l'ACR présentait au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) son rapport de recherche intitulé *La présence, représentation et intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision*. Ce rapport et étude sur la recherche de quelque cent pages sont le point culminant des travaux dont fait état le plan d'action que l'ACR a soumis au CRTC en août 2004. Les télédiffuseurs privés du Canada entreprendront ainsi une série d'initiatives, dont l'élaboration de messages d'intérêt public (MIP) et de brochures sur les emplois dans les secteurs de la télédiffusion et de la production. De plus, ils collaboreront avec l'Association Canadienne des Directeurs de l'information Radio-Télévision (ACDIRT) pour éliminer le langage inapproprié et examineront les codes de l'ACR régissant le contenu diffusé par l'industrie.

Même si les télédiffuseurs privés peuvent se faire le moteur du changement, il faut que les autres parties prenantes de l'industrie s'engagent autant et donnent leur collaboration continue pour concrétiser les objectifs en matière de diversité. Assurer le reflet de la population diversifiée du Canada exige la participation des producteurs, réalisateurs, auteurs, agences de financement et de tous les autres partenaires de l'industrie. Les partenariats et les alliances stratégiques entre les parties prenantes peuvent aussi grandement aider à sensibiliser davantage les intéressés et mener à des solutions.

Ces deux rapports contiennent des recommandations sur des initiatives que les partenaires de l'industrie peuvent prendre afin de favoriser la diversité. On y trouve entre autres la mise sur pied d'une base de données permettant de repérer les gens de diverses origines qui œuvrent dans le domaine de la création, et d'une section de leur site Web respectif qui se consacre à la diversité et à laquelle les personnes handicapées peuvent avoir accès. Les rapports et les recommandations de l'ACR sont disponibles à <http://www.cab-acr.ca>.

L'ACR a pris des mesures afin d'assurer que les divers secteurs de l'industrie communiquent entre eux sur les initiatives en matière de diversité et pour solidifier les rapports entre les intéressés. En juillet 2005, elle lançait la section ***Diversité en radiodiffusion de son site Web***. Cette section du site Web a été conçue pour servir de source centrale de renseignements, où les télédiffuseurs privés et les parties prenantes de l'industrie, les groupes ethnoculturels et autochtones ainsi que les personnes handicapées, trouveront des renseignements et des liens clés sur les questions et les initiatives se rapportant à la diversité en télédiffusion.

La section ***Diversité en radiodiffusion*** du site Web de l'ACR est déjà l'endroit où obtenir des renseignements sur les initiatives entreprises par diverses parties prenantes de l'industrie suite à la parution des initiatives de l'industrie recommandées par le Groupe de travail. Des renseignements semblables concernant les personnes handicapées y seront ajoutés de façon suivie. Il reste toutefois encore beaucoup à faire et l'ACR a besoin de votre aide.

La présente a pour but de vous demander de communiquer à l'ACR tous les renseignements ou documents pertinents concernant les initiatives que votre organisme a prises touchant la ***Diversité en radiodiffusion*** suite aux recommandations formulées par le Groupe de travail, ainsi que vos initiatives concernant les personnes handicapées. En mettant sur pied un dépôt central de renseignements affichant les liens directs aux sites Web des parties prenantes, nous serons en mesure de fournir des renseignements essentiels sur les questions relatives à la diversité en télédiffusion aux groupes ethnoculturels et autochtones, aux personnes handicapées, aux industries de la télédiffusion et de la production et aux collectivités culturellement diversifiées, ainsi qu'aux décideurs politiques et au public.

Pour tout renseignement additionnel sur l'initiative ***Diversité en radiodiffusion***, veuillez communiquer avec Susan Wheeler Directrice principale, Politiques et affaires réglementaires à l'ACR (courriel : swheeler@cab-acr.ca, téléphone : (613) 233-4035, poste 320) et lui fournir directement tout renseignement pertinent à cette initiative. Nous vous serions également gré de nous indiquer le nom de la principale personne-ressource qui se charge des questions relatives à la diversité au sein de votre organisme, afin que nous puissions assurer la communication continue avec lui ou elle de sorte à collaborer pour réaliser des progrès concrets au chapitre de la diversité en télédiffusion.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président et chef de la direction,



Glenn O'Farrell

p.j.

c.c. : Martine Vallée, Directrice, Services facultatifs et politique sociale, CRTC



Canadian
Association of
Broadcasters

L'Association
canadienne des
radiodiffuseurs

Le 26 janvier 2006

La présente donne suite à ma lettre du 14 octobre 2005, concernant les pratiques exemplaires recommandées par le *Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision* mis sur pied par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR). Comme je le mentionne dans ma lettre précédente, le Groupe de travail a déclaré que pour veiller à ce que le système se fasse le reflet exact des minorités culturelles, ethniques et raciales, ainsi que des peuples autochtones du Canada du point de vue de leur représentation et de leur intégration, il faut adopter une approche à l'échelle de l'industrie qui est axée sur l'entière collaboration de toutes les parties prenantes.

Dans la réaction du Conseil au rapport du Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision (Avis public CRTC 2005-24), le CRTC a trouvé prometteuse l'approche invitant les radiodiffuseurs à « travailler, par l'intermédiaire de l'ACR, de concert avec l'ensemble de l'industrie (notre emphase), les gouvernements, les agences de financement et les communautés ethniques, ainsi que d'autres parties ou organisations vouées à la diversité ou à des initiatives de diversité, dans le but d'établir des communications suivies sur le sujet de la diversité ».

Même si les télédiffuseurs privés peuvent se faire le moteur du changement, il faut que les autres parties prenantes de l'industrie s'engagent autant et donnent leur collaboration continue pour concrétiser les objectifs en matière de diversité. Assurer le reflet de la population diversifiée du Canada exige la participation des producteurs, réalisateurs, auteurs, agences de financement et de tous les autres partenaires de l'industrie. Les partenariats et les alliances stratégiques entre les parties prenantes peuvent aussi grandement aider à sensibiliser davantage les intéressés et mener à des solutions.

Par la présente, je vous réitère ma demande de communiquer à l'ACR tous les renseignements pertinents sur les initiatives entreprises par votre organisme sur le plan de la ***Diversité en radiodiffusion***, y compris toute initiative visant les personnes handicapées.

Ces initiatives se retrouveront à la section du site Web de l'ACR réservée à la ***Diversité en radiodiffusion*** afin de faire état des mesures prises par tous les partenaires de l'industrie. En mettant sur pied un dépôt central de renseignements affichant les liens directs aux sites Web des parties prenantes, nous serons en mesure de fournir des renseignements essentiels sur les questions relatives à la diversité en télédiffusion aux groupes ethnoculturels et autochtones, aux personnes handicapées, aux industries de la télédiffusion et de la production, et aux collectivités culturellement diversifiées, ainsi qu'aux décideurs politiques et au public.

La section ***Diversité en radiodiffusion*** du site Web de l'ACR est déjà l'endroit où obtenir des renseignements sur les initiatives entreprises par diverses parties prenantes de l'industrie suite à la parution des initiatives de l'industrie recommandées par le Groupe de travail. Des renseignements semblables concernant les personnes handicapées y seront ajoutés de façon suivie. Il reste toutefois encore beaucoup à faire et l'ACR a besoin de votre aide.

L'ACR doit présenter un rapport au CRTC le 21 mars 2006 sur les progrès réalisés en vue de faire avancer les initiatives établies dans le rapport du Groupe de travail et celui sur les personnes handicapées. Elle compte y inclure les commentaires et suggestions de ses partenaires de l'industrie.

Si vous avez des renseignements à nous communiquer à cet égard ou vous voulez simplement en savoir davantage sur l'initiative ***Diversité en radiodiffusion***, n'hésitez pas à communiquer avec Susan Wheeler, Directrice principale, Politiques et affaires réglementaires, à l'ACR (courriel : swheeler@cab-acr.ca, téléphone : (613) 233-4035, poste 320). Nous vous saurions également gré de nous indiquer le nom de la principale personne-ressource qui se charge des questions relatives à la diversité au sein de votre organisme, afin que nous puissions assurer la communication continue avec lui ou elle de sorte à collaborer pour réaliser des progrès concrets au chapitre de la diversité en télédiffusion.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président et chef de la direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Glenn O'Farrell', written in a cursive style.

Glenn O'Farrell

p.j.

c.c. : Martine Vallée, Directrice, Services facultatifs et politique sociale, CRTC

INDUSTRY INITIATIVES LETTER SENT TO STAKEHOLDERS (FRENCH)

Monsieur Jean G. Chaput
Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
215, rue Saint-Jacques, Bureau 800
Montréal (Québec)
H2Y 1M6

Monsieur Pierre Curzi
Président
Union des artistes (UDA)
3433, rue Stanley
Montréal (Québec)
H3A 1S2

Monsieur Marc Lesage (président par intérim)
Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son
710 - 630 Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1E4

Madame Lucette Lupien
Directrice générale
Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)
3480, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3L3

Madame Claire Samson
Présidente et directrice générale
Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ)
1030 - 1450 City Councillors
Montréal (Québec)
H3A 2E6



**Canadian
Association of
Broadcasters**

**L'Association
canadienne des
radiodiffuseurs**

October 14, 2005

In its report completed in July 2004, the Canadian Association of Broadcasters (CAB) *Task Force for Cultural Diversity on Television* recommended a series of comprehensive Best Practices designed to help ensure that all broadcasters contribute to a system that accurately reflects and includes the presence of cultural, ethnic and racial minorities, and Aboriginal peoples of Canada. At the same time, the Task Force recognized the need to advance cultural diversity initiatives through an industry-wide approach, which fully engages the non-regulated segment of the industry.

On a related issue, the CAB submitted to the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) on September 16th its research report titled *The Presence, Portrayal and Participation of Persons with Disabilities in Television Programming*. This 100-page report and research study are the culmination of the work set out in the CAB Action Plan submitted to the CRTC in August 2004. As a result, Canada's private television broadcasters will undertake a series of initiatives, including the production of Public Service Announcements (PSAs), brochures on employment in the broadcasting and production sectors, and working with the Radio-Television News Directors Association (RTNDA) on the use of inappropriate language, and review of the CAB Industry Content Codes.

Private broadcasters can act as a catalyst for change, but in order to be fully effective in fulfilling diversity objectives, an equal commitment and on-going cooperation from other industry stakeholders are required. A genuine level of participation from producers, directors, writers, funding agencies and all other industry partners is needed if we are to reflect Canada's diverse population. Partnerships and strategic alliances amongst stakeholders can play an important role in building awareness and driving solutions.

Both of these reports made recommendations on initiatives industry partners can undertake to advance diversity such as the development of a database to help identify creative talent from diverse backgrounds and ensuring a section of their website is devoted to diversity and is accessible to persons with disabilities. The reports and recommendations can be found at <http://www.cab-acr.ca>.

Taking action to ensure that industry sectors communicate with each other on diversity initiatives and build relationships, the CAB launched the ***Diversity in Broadcasting website*** in July of 2005. The ***Diversity in Broadcasting*** site has been developed as a central information resource, providing key information and links on issues and initiatives relating to diversity in broadcasting for private broadcasters and other industry stakeholders, including ethnocultural, Aboriginal groups, and persons with disabilities.

The CAB ***Diversity in Broadcasting*** site already provides information on initiatives undertaken by various industry stakeholders in direct response to the Industry Initiatives recommended by the Task Force. Similar information dealing with persons with disabilities will be added on an on-going basis. However, there is still much work to be done, and the CAB requires your assistance.

I am writing today to request that you share with the CAB any relevant information or materials on initiatives undertaken by your organization with respect to ***Diversity in Broadcasting*** in response to the Task Force recommendations, as well as any initiative(s) dealing with persons with disabilities. By creating a central repository of information linking directly to stakeholders' sites, we can provide key information on issues relating to diversity in broadcasting to ethnocultural and Aboriginal groups, persons with disabilities, members of the broadcast and production industries and diverse communities, as well as decision-makers and the general public.

If you have any information to pass along, or would simply like more information on the ***Diversity in Broadcasting*** initiative, please feel free to contact Susan Wheeler, Senior Director, Policy and Regulatory Affairs at the CAB (swheeler@cab-acr.ca, (613) 233-4035, ext. 320). We would also greatly appreciate it if you could identify the main contact on diversity issues within your organization so that we can keep lines of communication open between our organizations to work collectively to ensure progress on diversity in broadcasting.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Glenn O'Farrell". The signature is fluid and cursive, with the first name "Glenn" and last name "O'Farrell" clearly distinguishable.

Glenn O'Farrell
CAB President and CEO

c.c. Martine Vallée, Director, Discretionary Services and Social Policy, CRTC



Canadian
Association of
Broadcasters

L'Association
canadienne des
radiodiffuseurs

January 26, 2006

I am writing to follow up on my letter of October 14, 2005, regarding the recommended Best Practices suggested by the Canadian Association of Broadcasters (CAB) *Task Force for Cultural Diversity on Television*. As noted in that previous letter, the Task Force stated that in order to ensure a system that accurately reflects and includes the presence of cultural, ethnic and racial minorities, and Aboriginal peoples of Canada, an industry-wide approach which fully engages all industry stakeholders is required.

The CRTC noted in its response to the Report of the Task Force (Broadcasting PN 2005-24) that it was encouraged by the recommended industry-wide approach that would include all stakeholders and called on broadcasters, via the CAB, “to work with the larger industry (emphasis added), with governments, funding agencies and community groups, as well as with other parties and organizations active in matters involving cultural diversity, to develop formal, ongoing communications about diversity and diversity initiatives.”

Private broadcasters can act as a catalyst for change, but in order to be fully effective in fulfilling diversity objectives, an equal commitment and on-going cooperation from industry stakeholders are required. A genuine level of participation from producers, directors, writers, funding agencies and all other industry partners is needed if we are to reflect Canada’s diverse population. Partnerships and strategic alliances amongst stakeholders can play an important role in building awareness and driving solutions.

I am requesting that you share with the CAB any relevant information or materials on initiatives undertaken by your organization with respect to Diversity in Broadcasting, including any initiative(s) dealing with persons with disabilities.

These initiatives will be reflected on the CAB *Diversity in Broadcasting* website to demonstrate what steps are being taken by all industry partners. By creating a central repository of information linking directly to stakeholders’ sites, we can provide key information on issues relating to diversity in broadcasting to ethnocultural and Aboriginal groups, persons with disabilities, members of the broadcast and production industries and diverse communities, as well as decision-makers and the general public.

The CAB *Diversity in Broadcasting* site already provides information on initiatives undertaken by various industry stakeholders in direct response to the Industry Initiatives recommended by the Task Force. Similar information dealing with persons with disabilities will be added on an on-going basis. However, there is still much work to be done, and we need your assistance.

The CAB will file a report with the CRTC in March 21, 2006 outlining its progress in advancing the initiatives identified in the Task Force and the Persons with Disabilities reports. The CAB will include any feedback it receives from its industry partners in its report to the Commission.

If you have any information to pass along, or would simply like more information on the ***Diversity in Broadcasting initiative***, please feel free to contact Susan Wheeler, Senior Director, Policy and Regulatory Affairs at the CAB (swheeler@cab-acr.ca, (613) 233-4035, ext. 320). We would also greatly appreciate it if you could identify the main contact on diversity issues within your organization so that we can keep lines of communication open between our organizations to work collectively to ensure progress on diversity in broadcasting.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Glenn O'Farrell', written in a cursive style.

Glenn O'Farrell
CAB President and CEO

c.c. Martine Vallée, Director, Discretionary Services and Social Policy, CRTC

INDUSTRY INITIATIVES LETTER SENT TO STAKEHOLDERS (ENGLISH)

Mr. Jacques Bensimon
Government Film Commissioner and Chairman
National Film Board of Canada
3155, chemin Coté de Liesse
St. Laurent (Québec)
H4N 2N4

Mr. Thor Bishopric
National President
Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA)
625 Church Street, 3rd Floor
Toronto, Ontario
M4Y 2G1

Mrs. Pamela Brand
National Executive Director
Directors Guild of Canada (DGC)
111 Peter Street, Suite 402
Toronto, Ontario
M5V 2H1

Ms. Lodi Butler
Manager, Television and film Financing Program
British Columbia Film
2225 West Broadway
Vancouver, British Columbia
V6K 2E4

Ms. Elizabeth Calderhead
President
National Association of Broadcast Employees and Technicians (NABET)
100 Lombard Street, Suite 203
Toronto, Ontario
M5C 1M3

Mr. Wayne Clarkson
Executive Director
Telefilm Canada
100 - 474 Bathurst Street
Toronto, Ontario
M5T 2S6

Ms. Valerie Creighton
CEO/Film Commissioner
Saskatchewan Film and Video Development Corporation
1831 College Avenue
Regina, Saskatchewan
S4P 3V7

Mr. Roger Y. Cyr
Executive Director
New Brunswick Film
670 King Street, P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Mr. Michel Frappier
Chief Executive Officer
Ontario Media Development Corporation
175 Bloor Street East
South Tower, Suite 501
Toronto, Ontario
M4W 3R8

Mr. Leo Furey
Executive Director
Newfoundland and Labrador Film Development Corporation
12 King's Bridge Road
St. John's, Newfoundland
A1C 3K3

Mr. Albert Lewis
President
Canadian Association of Black Journalists
42 Charles Street East
Toronto, Ontario
M4Y 1T4

Mr. Ron Lund
CEO and President
Association of Canadian Advertisers (ACA)
175 Bloor Street East
South Tower, Suite 307
Toronto, Ontario
M4W 3R8

Ms. Sandra Macdonald
President & CEO
Canadian Television Fund (CTF)
111 Queen Street East, 5th Floor
Toronto, Ontario
M5C 1S2

Ms. Ann MacKenzie
Chief Executive Officer
Nova Scotia Film Development Corporation
1724 Granville Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 1X5

Mr. Guy Mayson
President & CEO
Canadian Film and Television Production Association (CFTPA)
605-151 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1P 5H3

Ms. Maureen Parker
Executive Director
Writers Guild of Canada (WGC)
401 - 366 Adelaide Street West
Toronto, Ontario
M5V 1R9

Mr. Jim Patterson
President & CEO
Television Bureau of Canada
1005 - 160 Bloor Street East
Toronto, Ontario
M4W 1B9

Mr. Terry Rushbrook
President, The Marketing Shop
Canadian Advertising Research Foundation
160 Bloor Street East, Suite 1005
Toronto, Ontario
M4W 1B9

Mr. Terry Scott
President
Radio-Television News Directors Association of Canada (RTNDA)
36 King Street East
Toronto, Ontario
M5C 2L9

Ms. Carole Vivier
CEO/General Manager, Film Commissioner
Manitoba Film and Sound
410 - 93 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3B 3B1

Ms. Madeline Ziniak
Chair
Canadian Ethnic Journalists and Writers Club
24 Tarlton Road
Toronto, Ontario
M5P 2M4

**Association canadienne
des radiodiffuseurs**

La diversité en radiodiffusion

Rapport 2005-06

**Annexe B
Réponses des partenaires**



28 avril 2006



ASSOCIATION OF CANADIAN ADVERTISERS

175 Bloor Street East, South Tower, Suite 307, Toronto, Ontario M4W 3R8 Tel: 416-964-3805 Fax: 416-964-0771
1-800-565-0109 Website: aca-online.com E-mail: info@aca-online.com

Mr. Glen O'Farrell
President and CEO
Canadian Association of Broadcasters
306-350 Sparks
Ottawa, Ontario K1P 5S2

February 16, 2006.

Dear Mr. O'Farrell:

Re: Cultural Diversity on Television

We wanted to respond as best we could to your letter (January 26, 2006) requesting relevant information on initiatives undertaken by our organization with respect to Diversity in Broadcasting.

A few years ago, you may recall, our organization and the broader advertising community undertook an initiative through Advertising Standards Canada which sought to raise awareness of the value and importance of featuring visible minorities in commercial spots. This was a very successful project and led many advertisers to cast and feature visible minorities in much of their advertising.

Today it is commonplace to see Canada's diverse population regularly reflected in its broadcast advertising. If you have watched any of the Turin Olympic coverage, for instance, you will have noticed the Tim Horton's spot featuring an Asian-Canadian family and the RBC disabled hockey team spots. The CIBC spot running currently featuring Elvis Stoiko and a young up and coming new-Canadian figure skater also comes to mind. The very unique Unilever spots for Dove soap featuring 'average' or 'normal' looking women is yet another example. There are many others.

Unfortunately, we do not track these occurrences, and therefore could not give you any definitive count. Perhaps the Television Bureau of Canada could be helpful in this regard. A specific enquiry as well with Advertising Standards Canada might prove useful.

We trust this is helpful.

Sincerely,

Robert Reaume
Vice President, Policy & Research



☎ 506 869-6868
☎ 506 869-6840
✉ nbfilm@gnb.ca
🌐 www.nbfilm.com

Monday, November 14, 2005

Mr. Glenn O'Farrell
President and CEO
Canadian Association of Broadcasters
306-350 Sparks
Ottawa ON K1P 5S2

Dear Mr. Farrell:

Thank you for your letter of October 14th, 2005, regarding Diversity in Broadcasting. As a provincial government agency, we are mandated to adhere to and promote the highest caliber of cultural, ethnic and minority standards, including those for persons with disabilities.

We have, as requested, reviewed our existing eligibility and funding criteria looking for potential systemic barriers, and have also ensured that our incentives do not discriminate in any fashion and promote diversity in all programs, incentives and initiatives offered, both on- and off-screen.

As one of the smaller provincial funding agencies, we do not have a single person dedicated to the development, implementation and communication of and measurement of cultural diversity best practices specific to the sector, but we have ensured that all staff are aware of the reports and initiative recommended by the CAB and bear them in mind at all times when evaluating applications for funding or other related activities undertaken by the agency.

You may consider me to be the main contact within the organization with regard to diversity issues. I would love to meet with you to ensure that our agency is aware of all relevant issues. Should you be in the area, please do contact us, and we will do the same should we find ourselves traveling to the Ottawa area in the near future.

Sincerely,

Jon Downey
Manager, New Brunswick Film

cc: Roger Cyr
Executive Director
BNB Investment & New Brunswick Film

2175 Sheppard Ave. East, Suite 310
Toronto, Ontario M2J 1W8
Tel.: (416) 756-2213 Toll Free: 1-877-25RTNDA
Fax: (416) 491-1670
Email: info@rtndacanada.com
Website: www.rtndacanada.com

RTNDA  **ACDIRT**
Radio-Television News Directors Association of Canada
Association Canadienne des Directeurs de l'Information Radio-Télévision

2175, avenue Sheppard Est, suite 310
Toronto (Ontario) M2J 1W8
Tél. : (416) 756-2213 Sans frais : 1-877-257-8632
Télécopieur : (416) 491-1670
Courriel : info@rtndacanada.com
Site web : www.rtndacanada.com

January 9, 2006

Mr. Glenn O'Farrell
President and CEO
Canadian Association of Broadcasters
306 – 350 Sparks
Ottawa, ON
K1P 5S2

Dear Mr. O'Farrell,

Thank you for your recent letters concerning RTNDA's Diversity Initiative and the CAB's 2005 annual convention in Winnipeg.

RTNDA was delighted to contribute to the success of *The Future Summit* and we look forward to assisting the CAB with the 2006 conference in Vancouver if it so desires.

RTNDA's Diversity Initiative has moved into its next phase. The Diversity Committee, lead by Renato Zane of OMNI Television, has produced a bilingual PSA campaign which was distributed last fall and is now working on the production of a Diversity Toolkit. Among other things, the toolkit will assist broadcast newsrooms in becoming more diverse in the hiring of staff and in the stories they tell. As part of the initiative, RTNDA will also undertake a study of diversity in the broadcast news media in Canada.

We will certainly share any of our work with the CAB and welcome any input/feedback it is willing to offer. A copy of the television PSA's was forwarded to Tina Van Dusen last fall. I have enclosed another DVD copy of "Everyone's Story" with this letter. →

RTNDA appreciated the invitation to participate in the CAB's Stakeholder Forum which preceded the release of the research report on *Persons with Disabilities in Television Programming*. Renato Zane and I attended and found the event to be extremely relevant to RTNDA's diversity project.

Last month, Susan Wheeler and I briefly discussed the review of industry codes contained in the Disabilities in Television report, specifically the issues of "unbalanced coverage" of persons with disabilities. Article 2 of the RTNDA Code of Ethics – Equality – states "Broadcast journalists will report factors such as race, national or ethnic origin, colour, religion, sexual orientation, marital status or physical or mental disability only when they

are relevant.” I advised Susan that RTNDA may choose to review its Code with reference to the recommendations in the report.

The Disabilities Report suggests the CAB work with RTNDA and the disability community to develop educational materials on inappropriate use of language in news, to address an imbalance of coverage in disability issues and to produce a PSA. Our resources are limited given our volunteer-based membership. However, RTNDA will strive to do what it can to assist the CAB in these endeavours. At the same time, we will keep you and our CAB colleagues up-to-date on our efforts pertaining to diversity issues.

We look forward to working with the CAB on these and other initiatives in the future.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink that reads "Terry Scott". The signature is written in a cursive style with a long horizontal line extending from the top of the "T".

Terry Scott
President

c.c. Renato Zane, Vice President, News, OMNI Television
Susan Wheeler, Senior Director, Policy and Regulatory Affairs, CAB



February 23, 2006

Mr. Glenn O'Farrell
President and CEO
Canadian Association of Broadcasters
350 Sparks St., Suite 360
Ottawa, Ontario
K1P 7S8

Dear Glenn:

Recently, you wrote asking Telefilm Canada to outline the programs it administers that promote diversity within the Canadian television, feature film and new media sectors.

We at Telefilm are very proud of our efforts to support diversity. In our world, we define diversity very broadly so that it includes our programs to support not only Canada's growing ethnic population but also its Aboriginal and Francophones outside of Quebec communities.

- **The Canadian Television Fund Special Initiatives Stream (www.canadiantelevisionfund.ca) :**
 - **The Aboriginal Language Production envelop:** Telefilm Canada administers the Canadian Television Fund. It has a special envelop specifically designed to support aboriginal language productions. It recognizes the unique characteristics and challenges of Canada's aboriginal language television market. To be eligible, the individual producer must be a self-declared aboriginal and must own 51% of the Production Company and copyright in the production. While programming that is funded by the CTF must meet the general goal and objectives of the Canadian Television Fund, it must be delivered and broadcast 100% in an Aboriginal language. Because of this, it is sometimes necessary to apply a more liberal interpretation of the CTF's definition of eligible programming;
 - **The French-Language Productions outside of Quebec Initiative:** This program is specifically designed to encourage official-language production in Canada by companies outside the province of Quebec who produce primarily in French. The spirit and intent is to ensure that stories from French-language communities outside of Quebec are told on Canadian television. The initiative is only available to applicants and productions which, at the CTF's sole discretion, are clearly products of those communities. Applicants must meet all other CTF terms and conditions.

- **Telefilm Canada's Training programs (www.telefilmcanada.gc.ca):**
 - The Spark Plug Program: Through this program, Telefilm Canada seeks to strengthen the abilities of talented, mid- to advanced-career visible minority and Aboriginal producers who have an interest in developing dramatic television programming for broadcast in Canada. It is delivered in both official languages and it includes funds for Banff fellowships, professional development, project development and audience development.
 - The Industrial and Professional Development Fund (IPDF): Approximately \$500,000 is available in the Industrial Professional Development Fund ("IPDF") to provide grants to organizations active within the industry to deliver high calibre mid-career training. There are two specific programs of note that have been funded recently through the IPDF:
 - The CFTPA's Mentorship Program (www.cftpa.ca): program gives members of visible minority groups and people of aboriginal descent the opportunity to gain production experience. The emphasis of this program is direct involvement in producing, while creating enhanced professional development opportunities for emerging and mid-level professionals. That will create employment prospects; give participants production credits; solidify their skills; and allow them to compete for mid-level positions in the sector
 - The Indie Film Lounge (www.reelworld.ca): Launched in September 2002, the indie film lounge was conceived as a two day symposium to open doors for emerging filmmakers from our many ethnic communities, while introducing them to established members of the Canadian and international film community. September is an especially important month for Toronto, with many international and national industry professionals descending on the city to attend the Toronto International Film Festival. ReelWorld felt that this was the perfect time of year to host such a platform.

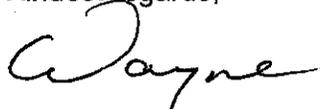
- **The Canada Showcase program (www.telefilm.gc.ca) :** is aimed at increasing the awareness of high quality Canadian works at Canadian festivals, more specifically films (including short films), television programs and new media productions. *Canada Showcase* further seeks to encourage opportunities to celebrate, showcase and market Canadian works at festivals that are international, national or regional in scope. In recent years, Telefilm has, through this program, supported a number of festivals listed below that have taken place across Canada:
 - Toronto Reel Asian International Film Festival;
 - Gimli Film Festival;
 - Reel World Film Festival (Toronto);
 - Global vision International Documentary Festival (Edmonton);
 - Flicks Children's Festival (Saskatoon);
 - Freeze Frame Children's Festival (Winnipeg);
 - Dragons and Tigers (Vancouver International Film Festival);
 - Vues d'Afrique (Montreal)

Finally, Telefilm certifies treaty co-productions and actively supports programs that encourage co-productions through its international festivals programs, organizing events such as its well known Immersion program or hosting foreign delegations when they come to Canada. Co-production is an important way for Canada to build bridges around the world and it encourages diversity of story telling about Canada around the world. At the moment, Canada has over 50 co-production treaties world wide.

We hope this information will assist you in responding to the CRTC. If you or your staff require any further information, they can either contact my office or go directly to Elizabeth McDonald, Senior Policy Advisor, Industry Development (mcdonae@telefilm.q.c.ca; 613-943-0636).

Finally, Glenn, I would like to assure you that we would welcome an opportunity to work with the CAB to identify new programs and resources that would serve your needs and meet our overall shared goal of increased diversity on Canadian screens.

Kindest regards,



Wayne Clarkson
Executive Director

c.c. Susan Wheeler, CAB

Hope this is
helpful.


**Association canadienne
des radiodiffuseurs**

La diversité en radiodiffusion

Rapport 2005-06

**Annexe C
Communiqués de l'ACR**



28 avril 2006



Communiqué

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Personnes handicapées à la télévision L'ACR élaborera une série de mécanismes pour les télédiffuseurs

Ottawa, le 16 septembre 2005 – Aujourd'hui, l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a présenté son rapport de recherche intitulé *La présence, la représentation et l'intégration des personnes handicapées à la télévision* au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Ce rapport détaillé traite des problématiques et des obstacles auxquels s'affrontent les personnes handicapées tant dans la société que dans la programmation télévisuelle. Il renferme une série de recommandations qui permettront d'élaborer des mécanismes pour aider les télédiffuseurs à faire en sorte que davantage de personnes handicapées puissent œuvrer dans l'industrie de la télédiffusion et aussi pour résoudre les problèmes liés à la présence et à la représentation de ce secteur de la population au petit écran.

« Conscients du fait que tous les médias, et tout particulièrement la télévision, sont en mesure de jouer un rôle prépondérant pour ce qui est de modifier les attitudes du public sur les questions sociales, les télédiffuseurs privés du Canada sont résolus à améliorer la présence, la représentation et l'intégration des personnes handicapées à la télévision. Notre rapport approfondi fait état de cet engagement, mais il souligne également que notre succès en tant qu'industrie dépend de la collaboration et de l'apport de nos partenaires du secteur », a déclaré le président et chef de la direction de l'ACR, Glenn O'Farrell.

Un Comité directeur, composé de membres de l'ACR et présidé par Sarah Crawford, vice-présidente des Affaires publiques de CHUM Limited, fut mis sur pied pour surveiller l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action détaillé. Ce Comité directeur a recommandé plusieurs mécanismes et initiatives pour les télédiffuseurs et les partenaires de l'industrie qui sont tirés des résultats de la recherche qu'il a effectuée dans le cadre d'au-delà de 50 consultations individuelles, d'un forum des parties prenantes et de recherches sur les pratiques exemplaires. De plus, un Comité de prise de contact réunissant des personnes handicapées, dont plusieurs possèdent de l'expérience de l'industrie de la radiotélédiffusion, a fait une contribution inestimable en tant que groupe consultatif, tant au chapitre de la mise en œuvre du plan de recherche de l'ACR que des recommandations et des mécanismes.

Le Comité directeur en est venu à la conclusion que le succès des recommandations tient à la mise en place des initiatives à un de trois paliers possibles, à savoir : celui de la station, du télédiffuseur ou du groupe d'entreprises individuel; celui de l'ensemble de l'industrie de la radiotélédiffusion; ou celui d'autres secteurs désignés comme le secteur de la production indépendante ou le secteur de l'éducation.

Le Comité directeur et le Comité de prise de contact ont constaté que la mise en œuvre des initiatives se fera principalement au palier de la station, du télédiffuseur ou du groupe d'entreprises individuel, puisqu'il faut adapter les initiatives à la réalité commerciale de chacun d'eux.

Les radiotélédiffuseurs du Canada s'attachent à élaborer et à mettre en place des initiatives pour améliorer et favoriser la diversité au sein de leur industrie. L'an dernier, l'ACR a adopté les recommandations mises

de l'avant par le Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision. Ces recommandations découlent d'une étude qualitative et quantitative majeure qui fut effectuée en 2004 sur les minorités ethnoculturelles et les peuples autochtones à la télévision et derrière l'écran au Canada.

D'une longueur de 100 pages, le rapport et l'étude sur la recherche représentent l'aboutissement des travaux énoncés dans le plan d'action de l'ACR qui fut soumis au CRTC en août 2004. La version intégrale du rapport et de l'étude de recherche est affichée à :

<http://www.cab-acr.ca/french/societal/diversity/disabilities.shtm>.

L'ACR est le porte-parole national des radiotélédiffuseurs privés du Canada. Elle représente la grande majorité des services de programmation privés canadiens, y compris les stations de radio et de télévision, les réseaux et les services de télévision spécialisée, payante et à la carte.

- 30 -

Pour tout complément d'information, prière de communiquer avec :

Kevin Desjardins
Chef, Communications
(613) 233-4035, poste 331
(kdesjardins@cab-acr.ca) .

Radio/Television/Specialty and Pay • Radio/Télévision/Services de télévision spécialisée et payante
 306-350 Sparks, Ottawa, Canada K1P 5S2 Tel./Tél. : (613) 233-4035 Fax/Télec. : (613) 233-6961 www.cab-acr.ca

Faits saillants

La présence, la représentation et l'intégration des personnes handicapées à la télévision

En janvier 2004, le CRTC a demandé que l'ACR élabore et lui présente un plan d'action indiquant les mesures qu'elle propose pour examiner et traiter de la question touchant la présence, la représentation et l'intégration des personnes handicapées à la télévision (avis public 2004-2). L'ACR a tenu plusieurs consultations et effectué de la recherche afin d'élaborer le plan d'action qui a été déposé au Conseil en août 2004.

La recherche

L'ACR a retenu les services de CONNECTUS Consulting Inc. pour effectuer l'étude de recherche qualitative sur la présence, la représentation et l'intégration des personnes handicapées à la télévision qui comprenait :

1. **Les consultations de grande envergure**, notamment des entrevues individuelles avec des représentants d'organismes non gouvernementaux des personnes handicapées consacrés aux domaines du service et de la consommation (ONG des personnes handicapées), des personnes handicapées qui œuvrent dans le secteur de la radiotélédiffusion, des hauts fonctionnaires, des cadres supérieurs de l'industrie de la radiotélédiffusion et des représentants du secteur de la production au Canada. *Nous avons interviewé 56 personnes représentant 43 organismes à travers le Canada entre le 31 mai et le 31 juillet 2005.*
2. **Le Forum des parties prenantes** le 15 juillet 2005 à Toronto, lequel a réuni 20 ONG des personnes handicapées, télédiffuseurs, acteurs et producteurs dans le cadre d'une discussion facilitée

sur les questions, les obstacles, les mécanismes et les initiatives. Seize observateurs de plus, des domaines du gouvernement et de la télédiffusion, ont assisté au Forum, à savoir les membres du Comité directeur de l'ACR qui surveillaient la recherche, les membres de son Comité de prise de contact à titre de groupe consultatif pour l'étude et composé de personnes handicapées, ainsi que deux hauts fonctionnaires du CRTC.

3. La recherche sur les **pratiques exemplaires** et l'analyse de ces pratiques, lesquelles étaient orientées vers les initiatives de l'industrie de la télédiffusion et les initiatives liées à l'industrie au Royaume-Uni aux États-Unis et au Canada.

La méthodologie reliée à cette recherche a permis d'élaborer un rapport complet dans lequel on trouvera de façon détaillée les enjeux et les obstacles qui mettent les personnes handicapées au défi, tant dans la société que dans les émissions de télévision. Elle a permis également de proposer une série de mécanismes pour aider les télédiffuseurs à faire participer davantage les personnes handicapées à notre industrie et à s'attaquer aux questions de leur présence et de leur représentation au petit écran.

Consensus – points clés

Le Comité directeur et le Comité de prise de contact ont identifié **les points clés** suivants pour mettre des initiatives en place qui pourront améliorer la présence, la représentation et l'intégration des personnes handicapées à la télévision :

1. Les radiotélédiffuseurs du Canada s'attachent à créer et à mettre en œuvre des initiatives qui pourront améliorer et favoriser la diversité au sein de leur industrie. Les télédiffuseurs font état de leurs initiatives à cet égard dans le rapport annuel sur la diversité que chacun d'eux remet au CRTC. En 2004, on élargissait la portée du rapport sur les initiatives au chapitre de la diversité pour y inclure celles qui s'adressent aux personnes handicapées.
2. Les radiotélédiffuseurs privés du Canada sont d'avis que tous les médias, tout particulièrement la télévision, sont en mesure de jouer un rôle prépondérant pour ce qui est de modifier les attitudes du public sur les questions sociales, et que davantage de visibilité, des représentations plus exactes et des messages positifs peuvent avoir une influence notable sur la mesure dans laquelle la société accepte d'inclure certaines personnes.
3. Lors des consultations effectuées dans le volet de la recherche, nous avons découvert qu'il existe une attitude très répandue en faveur des avantages commerciaux d'assurer la diversité en radiotélédiffusion. Cette opinion est fondée sur certaines constatations, notamment que (i) davantage de présence à l'écran et de représentation exacte aura l'effet d'atteindre et d'accroître non seulement les auditoires composés de Canadiens handicapés, mais aussi ceux qui comptent leurs familles, leurs amis et les personnes soignantes, (ii) les télédiffuseurs peuvent obtenir un avantage concurrentiel en exploitant toutes les sources de créativité à leur disposition, les personnes handicapées y compris, et (iii) l'adaptation du milieu pour les employés handicapés par des moyens comme des portes automatiques, des rampes, etc., représente un avantage éventuel pour tous les employés de l'industrie de la radiotélédiffusion.
4. Les personnes consultées s'accordent généralement pour dire que la présence de personnes handicapées à l'écran et derrière l'écran est très peu élevée et qu'on présente encore des images négatives.
5. La recherche indique que les **producteurs indépendants** au Canada, les auteurs, les régisseurs de distribution des rôles, les metteurs en scène et d'autres personnes responsables de la création, ont un rôle essentiel à jouer pour faire en sorte qu'on présente davantage de personnes handicapées à l'écran ainsi qu'une image plus exacte de ce secteur de la population.
6. Dans le système de télédiffusion, le **canal communautaire** joue un rôle très important en tant que point d'accès aux ondes pour les Canadiens. Comme le font remarquer les auteurs du rapport, les entreprises de câblodistribution peuvent donner un coup de main solide aux efforts en vue d'assurer l'inclusion en ouvrant, par le biais du canal communautaire, la voie aux émissions réalisées ou mettant en vedette des personnes handicapées et en se faisant un endroit de formation pour les personnes handicapées.
7. Le **secteur de l'éducation** au Canada joue un rôle fondamentalement important sur le plan du perfectionnement de ressources humaines pour l'industrie. Épaulés par les télédiffuseurs et les partenaires de l'industrie, les éducateurs de tous les niveaux peuvent jouer un rôle des plus importants dans l'orientation des étudiants handicapés vers une carrière dans le domaine de la télévision ou de la production télévisuelle.
8. Dans un univers où l'évolution de la technologie et la convergence du contenu sont monnaie courante, il est important de favoriser l'inclusion de personnes handicapées dans tout l'éventail des médias et des plates-formes de distribution. À mesure que le contenu vidéo devient disponible sur téléphone cellulaire et par d'autres moyens et à mesure que des liens deviennent possibles entre divers genres de fournisseurs et de distributeurs de contenu, les occasions d'inclure les personnes handicapées – acteurs, créateurs ou autres – vont bien au-delà de la télévision.

9. De tous les mécanismes que pourront utiliser les télédiffuseurs, l'établissement de la communication et du contact entre les télédiffuseurs et le secteur des personnes handicapées constitue le point de départ essentiel.

Faits saillants des Initiatives, mécanismes et recommandations

L'ACR élaborera un **message d'intérêt public (MIP)** qui pourra être diffusé à l'antenne de ses stations membres dans le but de favoriser un changement positif de l'attitude du public concernant les personnes handicapées. Sa diffusion est prévue pour l'automne 2006.

D'ici le printemps 2006, l'ACR examinera ses **codes régissant le contenu diffusé** par l'industrie afin de régler les problèmes relatifs à la représentation, à la télévision, des personnes handicapées qui ont été soulevés pendant la recherche.

L'ACR élaborera un **séminaire de formation** pour les gestionnaires du secteur de la télévision, lequel sera axé sur les suggestions faites par le secteur des personnes handicapées. Ce séminaire, qui sera offert en 2006, servira à sensibiliser l'industrie aux moyens spécifiques – et souvent efficaces par rapport au coût – de répondre aux besoins des personnes handicapées dans le milieu de travail de la télédiffusion.

L'ACR élaborera une **trousse de renseignements sur les emplois au sein des secteurs de la télédiffusion et de la production** qui sera distribuée à grande échelle aux télédiffuseurs, aux éducateurs et au secteur des personnes handicapées. Cette trousse se composera de plusieurs éléments, dont une brochure expliquant les genres d'emplois disponibles dans ces deux secteurs. La brochure sera affichée sur le site Web de l'ACR dans la section *Diversité en radiodiffusion* et elle sera distribuée aux membres de l'ACR pour les salons de l'emploi et d'autres mesures de recrutement.

Épaulée par les commentaires et suggestions du secteur des personnes handicapées, ainsi que par la collaboration de l'ACDIRT, l'ACR élaborera des **documents de sensibilisation sur le langage inapproprié**. On songe à une brochure d'information à l'intention des membres de l'ACR et de l'ACDIRT et affichée au site Web de l'ACR dans la section *Diversité en radiodiffusion* et sur les sites Web des membres. L'ACR entreprendra ce projet de concert avec l'ACDIRT immédiatement dans le but de le terminer en 2006.



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'ACR appuie les pratiques exemplaires afin de promouvoir la diversité culturelle à la télévision

Ottawa, le 15 juillet 2004 – L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a accueilli favorablement aujourd'hui le Rapport du Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision. Les télédiffuseurs privés non seulement appuient ce rapport, mais s'apprêtent à mettre en place les Pratiques exemplaires mises de l'avant dans cette étude approfondie.

« Les télédiffuseurs privés du Canada s'engagent à assumer un rôle de leadership dans la mise en oeuvre des Pratiques exemplaires pour l'ensemble de l'industrie », a dit Glenn O'Farrell, président et chef de la direction de l'ACR. « Cet engagement à l'égard de l'avancement du reflet et de la représentation de la diversité culturelle à la télévision est indispensable pour s'assurer que nos écrans de télévision sont véritablement à l'écoute des auditoires canadiens. »

Dans ce rapport, le Groupe de travail a reconnu l'importance de tous les intervenants de l'industrie de s'engager à établir et à maintenir les liens avec la collectivité.

Les Conseils de la télévision et des services spécialisés et payants de l'ACR ont appuyé les Pratiques exemplaires recommandées et les Initiatives de l'industrie mises de l'avant par le Groupe de travail. Les télédiffuseurs privés s'engagent à mettre en vigueur les Pratiques exemplaires dans le but de promouvoir la représentation, le reflet et l'image des communautés ethnoculturelles et autochtones à l'écran et derrière la caméra.

« Au nom du Conseil de la télévision et du Conseil des services spécialisés et payants de l'ACR, nous désirons reconnaître l'important engagement des membres du Groupe de travail et les remercier pour leur dévouement, » a dit John Burgis, président du Conseil de la télévision de l'ACR.

« L'envergure des recherches et les résultats découlant de leurs délibérations ont ouvert la voie aux télédiffuseurs canadiens afin de mieux refléter la diversité canadienne, » a ajouté Peter Miller, président du Conseil des services spécialisés et payants.

« L'ACR entend travailler avec l'ensemble des partenaires de l'industrie afin de donner suite concrètement aux Pratiques exemplaires et aux Initiatives de l'industrie recommandées afin d'accroître la diversité culturelle dans tous les secteurs de la radiodiffusion, » a déclaré Glenn O'Farrell.

L'Association canadienne des radiodiffuseurs est le porte-parole national des radiodiffuseurs privés du Canada, représentant la grande majorité des services d'émissions canadiennes, notamment les stations privées de radio et de télévision, les réseaux et les services spécialisés, payants et à la carte.

Le rapport et l'étude de recherche sont disponibles au :
<http://www.cab-acr.ca/french/culturaldiversity/report.shtm>.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Pierre Pontbriand, Vice-président, Communications
Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR)
(613) 233-4035 poste 351
ppontbriand@cab-acr.ca

Julien Lavoie, Gestionnaire, Communications
Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR)
(613) 233-4035 poste 331
jlavoie@cab-acr.ca

DOCUMENT D'INFORMATION
RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE À LA TÉLÉVISION

En août 2001, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) publiait l'avis public 2001-88, demandant aux radiodiffuseurs privés du Canada d'élaborer un plan d'action de l'industrie se penchant sur le reflet et la représentation de la diversité culturelle canadienne à la télévision.

L'avis public 2001-88 a aussi demandé qu'un groupe de travail soit formé et composé de représentants de l'industrie et d'autres secteurs afin de guider cette initiative. Le Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision, créé en 2002 et composé de cinq représentants de l'industrie et de quatre représentants d'autres secteurs, a abordé deux objectifs clés figurant dans le plan d'action de l'industrie.

Premièrement, le Groupe de travail entreprendrait un important projet de recherche visant à étudier le reflet et la représentation de la diversité culturelle à la télévision canadienne privée. Deuxièmement, le Groupe de travail mettrait en place et recommanderait un ensemble des pratiques exemplaires et initiatives de l'industrie à des fins d'utilisation par les radiodiffuseurs. Ensemble, ceci formerait la base pour promouvoir et mesurer le progrès des radiodiffuseurs en matière de diversité culturelle dans les années à venir.

Recherche et conclusions principales

Le Groupe de travail a retenu la firme Solutions Research Group de Toronto et Johnston and Buchan LLP d'Ottawa pour effectuer le projet de recherche. Cinq modules de recherche ont été mis en place :

- Recherche de base, notamment des examens des analyses du contenu antérieur.
- Examen des pratiques exemplaires, 15 études de cas d'entreprises reconnues comme chef de file en matière de diversité culturelle.
- Cinquante-quatre entrevues individuelles avec 54 intervenants clés, notamment les organismes de radiodiffusion, ethnoculturels et autochtones.
- Vingt groupes de réflexion sélectionnés à partir de six marchés et représentant 150 Canadiens de divers milieux culturels.
- Une analyse comparative du contenu exhaustive : 330 heures d'émissions canadiennes à partir de 72 services de langue anglaise et française en plus de l'Aboriginal Peoples Television Network; 6 123 rôles parlés à partir de 462 émissions ont été analysés.

Le résultat du projet de recherche du Groupe de travail est incontestablement l'étude de recherche la plus exhaustive portant sur la diversité culturelle et les médias à avoir été réalisée dans le monde.

La recherche qualitative, c.-à-d. les entrevues et les groupes de réflexion, a révélé un mécontentement répandu à l'égard de l'état de la diversité culturelle à la télévision. Bien que les sujets d'entrevue aient indiqué un certain progrès, les gens reconnaissent généralement qu'une nette amélioration s'avère nécessaire. Les participants du groupe de réflexion ont donné des opinions fermes sur diverses sources de préoccupation, notamment les stéréotypes persistants, le portrait négatif, la sous-représentation de certains groupes et l'absence virtuelle de la représentation autochtone en dehors de l'Aboriginal Peoples Television Network.

L'analyse quantitative du contenu des émissions a confirmé bon nombre de ces préoccupations en offrant une riche évaluation de la façon exacte dont la diversité culturelle est reflétée et représentée à la télévision.

Afin de mesurer la présence réelle de la diversité culturelle à la télévision, les mesures de la partie de la population déterminées par Statistique Canada dans le recensement de 2001 ont été utilisées comme point de repère statistique. Pour le Canada, à l'exception du Québec, la partie de la population qui constitue la diversité ethnique, raciale et autochtone est de 15,3 p. 100. Pour le Québec, la même partie de la population est de 6,9 p. 100.

Onze catégories d'émissions, six en anglais et cinq en français, ont été analysées par une équipe de spécialistes en codage issus de divers milieux ethnoculturels. L'analyse consistait à (i) tabuler la présence réelle à l'écran de la diversité culturelle et (ii) analyser les rôles joués et/ou les attributs ou qualités démontrés à l'écran.

Deux catégories de langue anglaise étaient supérieures au point de repère de 15,3 p. 100 :

- autres émissions pour enfants; et
- émissions de divertissement.

Quatre autres étaient inférieures :

- nouvelles,
- autre information,
- dramatiques et
- dramatiques pour enfants.

Trois catégories de langue française étaient supérieures au point de repère de 6,9 p. 100 :

- autre information,
- dramatiques et
- dramatiques pour enfants.

Deux autres étaient inférieures :

- nouvelles et
- autre divertissement.

La recherche a permis de découvrir les facteurs suivants :

- La présence à l'écran des autochtones est considérablement moindre que leur présence équivalente dans la population générale;
- Les Canadiens de descendance asiatique et de l'Asie du Sud-Est sont sous-représentés par rapport à leur présence dans la population générale;
- Très peu de spécialistes/invités issus de divers milieux culturels sont présents dans les nouvelles en anglais;
- Très peu de rôles à l'écran comme chef d'antenne ou reporteur sont occupés par des minorités visibles dans les nouvelles de langue française; et
- Les minorités visibles dans les dramatiques de langue anglaise occupent peu de rôles parlés de premier plan.

Pratiques exemplaires et initiatives de l'industrie

Fondé sur les résultats de ces recherches et de l'expérience collective de ses membres, le Groupe de travail a mis sur pied et recommandé un ensemble exhaustif de pratiques exemplaires et d'initiatives de l'industrie guidées par les principes suivants :

- L'industrie de la radiodiffusion doit s'engager à long terme à promouvoir les objectifs de la diversité culturelle à l'écran et derrière la caméra.
- La conception des pratiques exemplaires est souple, ainsi elles peuvent être appliquées selon le besoin du marché et les réalités opérationnelles de chaque radiodiffuseur..
- Les pratiques exemplaires ont été mises en place de sorte que leur progrès peut être mesuré au fil du temps.
- Tous les secteurs de l'industrie (producteurs, directeurs, acteurs, organismes de financement) doivent s'engager à long terme afin de promouvoir les objectifs de la diversité afin d'apporter de véritables changements dans le système.

Afin de situer les pratiques exemplaires recommandées dans les opérations et les réalités du marché du système canadien de radiodiffusion, le Groupe de travail a réparti ses pratiques exemplaires en 10 zones :

1. Engagement de l'industrie
2. Application et mesure
3. Reddition de comptes et engagement de l'entreprise
4. Recrutement, embauche, conservation du personnel
5. Stage, mentorat et bourse d'études
6. Nouvelles et émissions d'information
7. Émissions – production acquise, indépendante et à l'interne
8. Liens avec la collectivité
9. Communications internes
10. Communications externes

Le Groupe de travail a aussi recommandé que le CRTC entreprenne une autre analyse du contenu des émissions dans trois ou quatre ans, par exemple durant la saison de télévision 2006-07 en vue de déterminer le degré de progrès atteint

Le rapport ainsi que les documents de recherche sont disponibles à :

<http://www.cab-acr.ca/french/culturaldiversity/report.shtm>

**Association canadienne
des radiodiffuseurs**

La diversité en radiodiffusion

Rapport 2005-06

**Annexe D
Chroniques dans les revues
spécialisées**



28 avril 2006

PERSONS WITH DISABILITIES IN TELEVISION PROGRAMMING

A Plan to Move Forward on Greater Inclusion



CANADA'S private broadcasters are committed to continuing to bring greater diversity to Canada's broadcasting system, both onscreen and behind the scenes. The Canadian Association of Broadcasters (CAB) has completed a research study and developed recommendations, and is committed to improving the presence, portrayal and participation of persons with disabilities in television programming (<http://www.cab-acr.ca>).

Over the past 18 months, I had the privilege to chair a Steering Committee comprised of Canadian private broadcasters, created to oversee three streams of work: comprehensive consultations; focus group research; and best practices research. The Committee also oversaw the development of a toolkit for broadcasters to assist them in meeting commitments to advance the inclusion of people with disabilities in the industry, and address presence and portrayal issues onscreen. This study was the first of its kind in Canada.

An Outreach Committee comprised of persons with disabilities, many of whom have experience with the broadcasting industry, was also created to serve as an advisory group on the implementation of the CAB research plan and provided invaluable input and guidance on the recommendations and tools identified. The research study included three components: 1) **Extensive consultations:** Through one-on-one interviews with representatives from service and consumer disability non-government organizations (disability NGOs), persons with disabilities within broadcasting, government officials, senior managers in the broadcasting industry and representatives from the Canadian production sector. *A total of 56 people representing 43 organizations from across Canada were*

interviewed between May and July, 2005.

2) **Stakeholder forum:** The Steering Committee held a *stakeholder forum* in July 2005 in Toronto, which brought together 20 disability NGOs, broadcasters, performers and producers in a facilitated discussion of issues, barriers, tools and initiatives, and 16 observers from government and the broadcasting industry, including two officials from the CRTC.

3) **Best practices:** Research and analysis were conducted, focusing on broadcasting industry initiatives and industry-related initiatives in the U.K., the U.S. and Canada.

Those consulted for the study agree that the presence of persons with disabilities both onscreen and behind the scenes is low, and that negative onscreen portrayals still take place. However, both broadcasters and representatives from the disability community sensed a strong basis for positive change.

RESEARCH FINDINGS INCLUDE:

The creation of a **Public Service Announcement (PSA)** expected to air on CAB member stations in Fall 2006, directed at influencing a positive shift in public attitudes about persons with disabilities.

A review of the **industry content codes** by Spring 2006 to address issues identified in the research relating to the portrayal of persons with disabilities in television programming.

With input from the disability community, development of a **training seminar** for HR and other television managers in order to sensitize the industry to the specific ways in which persons with disabilities can be accommodated in the broadcasting workplace, for implementation in 2006.

Development of an **information package about employment in the broadcasting and production sectors**, for distribution to broadcasters, educators and the disability community, explaining the types of

employment available in broadcasting and production to be posted on the *Diversity in Broadcasting* section of the CAB website.

With input from the disability community and the cooperation of the Radio Television News Directors Association (RTNDA), develop **educational material on inappropriate use of language** in news, for completion in 2006.

Our collective success depends on the collaboration and contribution of all industry partners and includes recommendations for Canada's **independent production sector**, including producers, writers, casting directors, directors and other content creators. They all play a powerful role in creating more onscreen presence and more accurate portrayals of persons with disabilities.

Community channels – Stakeholder forum participants observed that cable distribution undertakings can make a valued contribution to inclusion by making community channels available and accessible to programming initiatives by persons with disabilities while also providing training facilities.

The research highlighted the fundamental role of Canada's **education sector** in the development of human resources for the industry. With the support of broadcasters and industry partners, educators at all levels can help guide students with disabilities to career paths in broadcasting and/or television production.

The significant degree of learning involved in this comprehensive research study has informed the range of initiatives, tools and recommendations that Canada's private broadcasters are committed to implementing to achieve positive change.

Sarah Crawford, V-P, Public Affairs, CHUM Limited / Chair of the CAB Committee on Persons with Disabilities in Television Programming.

**Association canadienne
des radiodiffuseurs**

La diversité en radiodiffusion

Rapport 2005-06

**Annexe E
Sélection d'articles pertinents du
Bulletin-éclair de l'ACR**



28 avril 2006



APERÇU RAPIDE ...

- Le Premier Ministre du Manitoba, Gary Doer, donnera le coup d'envoi au Congrès de 2005
- Une entrevue avec Cartt.ca sur la demande de l'ACR en vue de faire reporter l'examen de la radio
- L'Assemblée générale annuelle de l'ACR est prévue pour le 8 novembre
- WIFT-Toronto lance le stage « Diversité en radiotélédiffusion » d'Alliance Atlantis Communications
- La Marche des dix sous de l'Ontario félicite l'ACR de ses initiatives en matière de personnes handicapées

Le Premier Ministre du Manitoba, Gary Doer, donnera le coup d'envoi au Congrès de 2005

L'ACR est heureuse de confirmer que l'honorable Gary Doer, Premier ministre du Manitoba, prononcera le discours d'ouverture du congrès le lundi 7 novembre 2005. Vingtième Premier ministre du Manitoba depuis octobre 1999, M. Doer est né à Winnipeg au Manitoba, ville qu'il a toujours fait sienne. Il a d'abord été élu MAL de Concordia en 1986 et devenait, en mars 1988, le chef du Nouveau parti démocratique du Manitoba. Suite aux élections provinciales de 1990, il devenait chef de l'opposition. La présence du Premier ministre Doer ne fera qu'apporter plus de brillant au groupe déjà étincelant de conférenciers invités, modérateurs et spécialistes à l'affiche du congrès de cette année. [Cliquer ici](#) pour en savoir davantage sur le programme de cette année et obtenir la liste intégrale des participants.

Personne-ressource : [Sean Kiely](#), au poste 355.

Une entrevue avec Cartt.ca sur la demande de l'ACR en vue de faire reporter l'examen de la radio

Dans une entrevue publiée dans la revue professionnelle de langue anglaise sur Internet, Cartt.ca, le vice-président principal des politiques et des affaires réglementaires de l'ACR, David Keeble, explique ce qui a motivé l'ACR à demander au CRTC de remettre à plus tard son examen sur la radio commerciale. [Cliquer ici](#) pour lire l'entrevue.

Personne-ressource : David Keeble, au poste 356.

L'Assemblée générale annuelle de l'ACR est prévue pour le 8 novembre

L'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'ACR se déroulera le **mardi 8 novembre** dans le cadre de l'édition 2005 du congrès annuel de l'ACR à Winnipeg. Le formulaire de vote pour les membres à part entière, ainsi qu'un avis concernant les résolutions qui pourraient être adoptées à l'AGA, sont disponibles dans la section du site Web de l'ACR qui est réservée aux membres. [Cliquer ici](#) pour en savoir davantage.

Personne-ressource : [Lenore Gibson](#), au poste 358.



WIFT-Toronto lance le stage « Diversité en radiotélédiffusion » d'Alliance Atlantis Communications

L'organisme *Women in Film and Television - Toronto* a annoncé le lancement, cette année, ainsi que l'appel de demandes, pour le stage « **Diversité en radiotélédiffusion** » d'Alliance Atlantis Communications. Ce programme qui est offert by WIFT-T en partenariat avec Alliance Atlantis Communications Inc., donnera l'occasion à une femme autochtone ou appartenant à une minorité visible qui occupe un poste de premier échelon de faire avancer sa carrière dans les affaires publiques et les communications radiotélédiffusées. [Cliquer ici](#) pour en savoir davantage.

La Marche des dix sous de l'Ontario félicite l'ACR de ses initiatives en matière de personnes handicapées

Dans une lettre qu'elle a fait parvenir au président et chef de la direction de l'ACR, Glenn O'Farrell, la présidente-directrice générale de la Marche des dix sous de l'Ontario, Andria Spindel, a applaudi les efforts de l'Association qui ont abouti à la publication de son rapport de recherche intitulé [La présence, la représentation et l'intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision](#). « Nous sommes tout à fait ravis de l'effort que vous avez consacré à ce projet et des recommandations que vous formulez », dit Mme Spindel dans sa lettre. [Cliquer ici](#) pour lire la lettre, disponible en anglais seulement.

Pour en savoir davantage, visiter le site Web [Diversité en radiodiffusion](#) de l'ACR.



Bulletin-éclair de l'ACR

Vol. 4 : Numéro 50 • 16 décembre 2005

APERÇU RAPIDE ...

- Le CRTC annonce des changements structurels
- Gagnant de l'inscription gratuite au prochain congrès
- Remise du Prix Harmonie de 2005 à CityTV de Toronto
- L'esprit de générosité des membres de l'ACR est fort présent pendant la période des Fêtes

Le CRTC annonce des changements structurels

Cette semaine, le CRTC annonçait des changements structurels qui ont mené au regroupement des secteurs de radiodiffusion et celui des télécommunications. Dans le communiqué de presse qu'il a fait paraître le 15 décembre, le Conseil déclare : « Cette réorganisation nous permettra de mieux faire face aux réalités avec lesquelles sont aux prises les entreprises que nous réglementons, en raison des changements technologiques, nombreux et rapides, ainsi que des frontières et des secteurs d'activités traditionnels qui s'estompent. » [Cliquer ici](#) pour lire le communiqué du CRTC. Il est également possible de se procurer des organigrammes sur le site du CRTC : [cliquer ici](#) pour celui du secteur du Président; [cliquer ici](#) pour celui du secteur de la Secrétaire générale; et [cliquer ici](#) pour celui du Groupe Radiodiffusion et Télécommunications.

Personne-ressource : [Pierre Pontbriand](#), au poste 351.

Gagnant de l'inscription gratuite au prochain congrès

Félicitations au gagnant du tirage pour une inscription gratuite à l'édition 2006 du congrès de l'ACR, **Bill Hildebrand**, directeur des stations Golden West CKMW - Country 1570, et The Eagle - 93.5 FM, de Winkler au Manitoba. Bill était parmi les nombreux délégués du congrès 2005 de l'ACR qui ont rempli, et retourné avant la date limite du 2 décembre, le questionnaire à l'intention des délégués du congrès, leur donnant ainsi la chance de gagner une inscription gratuite au prochain congrès. Les réponses des participants ont fourni des renseignements fort utiles dont l'ACR pourra s'inspirer maintenant qu'elle commence à planifier l'édition 2006 du congrès qui se déroulera du 5 au 7 novembre, à Vancouver.

Personne-ressource : [Sean Kiely](#), au poste 355.



Remise du Prix Harmonie de 2005 à CityTV de Toronto

CityTV de Toronto a été mise à l'honneur le mois dernier lorsqu'on lui a décerné le Prix Harmonie de 2005. Chaque année, le Mouvement Harmonie décerne ce prix prestigieux à un organisme qui illustre le mieux l'esprit d'harmonie et de diversité au sein de sa collectivité et qui a fait des efforts remarquables en vue d'éliminer la discrimination au Canada. Le Mouvement Harmonie est un organisme de bienfaisance à but non lucratif qui fut fondé en 1994 dans le but d'encourager les Canadiens de toutes les races, cultures et religions à favoriser l'harmonie, la diversité et l'égalité et à y souscrire. [Cliquer ici](#) pour des renseignements supplémentaires, disponibles en anglais seulement, sur l'édition 2005 du Prix Harmonie.



L'ESPRIT DE GÉNÉROSITÉ DES MEMBRES DE L'ACR EST FORT PRÉSENT PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

 Nombreux sont les membres de l'ACR qui mettent leur esprit de générosité au service des personnes démunies pendant la période des Fêtes en réunissant des fonds et des ressources fort nécessaires. Si votre station a entrepris une campagne de bienfaisance axée sur le thème des Fêtes, veuillez nous en communiquer les détails afin que nous puissions continuer à rendre compte de l'important rôle de leadership que jouent les membres de l'ACR au sein des



Bulletin-éclair de l'ACR

Vol. 5 : Numéro 1 • 6 janvier 2006

APERÇU RAPIDE ...

- Glenn O'Farrell prendra la parole devant le Cercle canadien de York
- Le CRTC consultera les radiotélédiffuseurs lors de l'élaboration de son plan triennal
- Publication du rapport annuel 2004-2005 du CCNR
- Appel de candidatures pour le « International Broadcasting Excellence Award » de la NAB
- Allocation de Cardiss Collins devant le congrès annuel de l'ACR
- CJLS épaula la campagne de Noël « seau rouge » de l'Armée du Salut

Glenn O'Farrell prendra la parole devant le Cercle canadien de la région de York

Le président et chef de la direction de l'ACR, Glenn O'Farrell, parlera de l'état actuel de l'industrie de la radiotélédiffusion devant le Cercle canadien de la région de York le 12 février à l'Hôtel Sheraton Parkway de Markham. Son discours entamera un dialogue avec les Canadiens sur l'importance qu'ils attachent aux médias canadiens à la lumière de la multitude d'occasions et de défis auxquels fait présentement face l'industrie. [Cliquer ici](#) pour en savoir davantage.

Personne-ressource : [Pierre Pontbriand](#), au poste 351.

Le CRTC consultera les radiotélédiffuseurs lors de l'élaboration de son plan triennal

Le CRTC a fait parvenir une lettre à l'ACR et à d'autres parties intéressées les invitant à lui faire part des commentaires et des suggestions de l'industrie de la radiotélédiffusion afin de l'aider à élaborer son plan triennal. Le Conseil souhaite que ces consultations lui permettent de mieux comprendre les enjeux et les attentes des radiotélédiffuseurs et des distributeurs en 2006 en ce qui a trait aux procédures et priorités du Conseil.

Personne-ressource : [David Keeble](#), au poste 356.

Publication du rapport annuel 2004-2005 du CCNR

Le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR) publiait dernièrement son rapport annuel pour 2004-2005. Ce document contient des données sur les plaintes reçues, l'analyse des questions traitées dans les décisions sommaires, le résumé des décisions officielles rendues par les comités décideurs et des précisions sur les activités du CCNR dans le domaine ethnoculturel. [Cliquer ici](#) pour lire le rapport annuel du CCNR.

Personne-ressource : [Ron Cohen](#), président national du CCNR, au (613) 233-4607, poste 14.

Appel de candidatures pour le « International Broadcasting Excellence Award » de la NAB

La *National Association of Broadcasters* (NAB) accepte maintenant les candidatures pour l'édition 2006 de son prix international de l'excellence en radiotélédiffusion, « International Broadcasting Excellence Award ». Créé par la NAB en 1995, ce prix est reconnu à l'échelle mondiale comme étant un des hommages suprêmes au sein de l'industrie de la radiotélédiffusion. Les intéressés ont jusqu'au vendredi 17 février pour poser leur candidature. Les prix seront remis à l'occasion de l'édition 2006 du congrès et de l'exposition de la NAB à Las Vegas du 22 au 27 avril. Les candidats doivent être des radiotélédiffuseurs qui sont actuellement membres internationaux de la NAB. [Cliquer ici](#) pour en savoir davantage.

Personne-ressource : [Kevin Desjardins](#), au poste 331.



Allocution de Cardiss Collins devant le congrès annuel de l'ACR

La transcription de l'allocution prononcée par l'honorable Cardiss Collins, ancienne députée au Congrès américain, à l'occasion de l'édition 2005 du congrès national de l'ACR, est maintenant affichée dans la section « Diversité en radiodiffusion » du site Web de l'ACR. Dans son discours, Mme Collins félicite les radiotélédiffuseurs canadiens d'avoir joint l'acte à la parole en mettant sur pied et en finançant le Groupe de travail sur la diversité culturelle. Elle a également discuté de ses travaux au sein de la *Independent Task Force on Television Measurement* afin d'assurer que les cotes d'écoute établies par Recherche Média Nielsen reflètent fidèlement la population diversifiée des États-Unis. [Cliquer ici](#) pour lire l'allocution de Cardiss Collins (disponible en anglais seulement).

Tenez-nous au fait de vos initiatives en matière de diversité

L'ACR tient à faire valoir les initiatives de ses membres sur le plan de la diversité. Faites-nous parvenir des renseignements sur les vôtres et nous les mettrons en lumière chaque semaine dans le Bulletin-éclair et sur notre site Web à <http://www.cab-acr.ca/french/social/diversity/default.shtm>.

Personne-ressource : [Kevin Desjardins](#), au poste 331.



CHEF DE FILE AU SERVICE DE NOS COLLECTIVITÉS

CJLS ÉPAULE LA CAMPAGNE DE NOËL « SEAU ROUGE » DE L'ARMÉE DU SALUT

Grâce aux appels à l'aide qu'elle a diffusés, CJLS de Yarmouth en Nouvelle-Écosse a pu prêter main-forte à la campagne annuelle du seau rouge que l'Armée du Salut effectue dans cette collectivité. La station a présenté trois émissions en extérieur dans la région qu'elle dessert ainsi que des messages promotionnels quotidiens pour donner un coup de fouet à la campagne. Le résultat : au-delà de 47 000 \$ ont été réunis, ce qui représente une augmentation notable par rapport aux années précédentes. Les sommes réunies servent à venir en aide aux familles défavorisées pendant la saison de Noël.

Veillez nous faire parvenir des renseignements sur vos activités en vue de venir en aide à la collectivité, des photos, ou encore des remerciements qu'on vous a adressés. L'ACR continuera de rendre hommage aux activités hors pair de chef de file au service de nos collectivités chaque semaine par le biais de son Bulletin-Éclair et de son site web au <http://www.cab-acr.ca/french/leadership/default.shtm>

Personne-ressource : [Kevin Desjardins](#) au (613) 233-4035, poste 351

**PROGRAMME DE
SERVICES AUX MEMBRES**



**PROGRAMME DE RABAIS DES HÔTELS DELTA
POUR LES MEMBRES ET LEURS EMPLOYÉS**

**Vous planifiez un voyage
personnel ou par affaires?**

**N'oubliez pas le programme de rabais
ACR/Hôtels Delta !**

[Cliquer ici](#) pour plus d'information.

**Questions ou commentaires? Communiquer avec l'ACR au (613) 233-4035
ou Kevin Desjardins à : kdesjardins@cab-acr.ca**



Bulletin-éclair de l'ACR

Vol. 5 : Numéro 2 • 13 janvier 2006

APERÇU RAPIDE ...

- L'ACR fait bon accueil au lancement du processus d'examen de la radio
- Élections 2006 : Programmes politiques sur la radiotélédiffusion
- Le guide révisé sur la publicité destinée aux enfants au Canada vient de paraître
- L'ACR invite les membres de l'Ontario à lui faire parvenir leurs demandes concernant les CDS et CQS
- Le discours devant le Cercle canadien de la région de York est remis à plus tard
- Global TV diffusera la soirée des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones

L'ACR fait bon accueil au lancement du processus d'examen de la radio

L'ACR accueille favorablement l'[avis d'audience publique](#) que le CRTC a fait paraître aujourd'hui pour annoncer le commencement officiel du processus d'examen de la radio. De concert avec ses membres et ses comités sur la radio, l'ACR s'active actuellement à colliger une gamme étendue et complète de données qui établiront clairement l'ampleur des défis avec lesquels les radiodiffuseurs privés doivent composer à l'heure actuelle et de la voie dans laquelle la politique sur la radiodiffusion doit s'engager pour assurer la réussite continue de ce secteur. [Cliquer ici](#) pour en savoir davantage.

Personne-ressource : [Pierre-Louis Smith](#), au poste 353.

Élections 2006 : Programmes politiques sur la radiotélédiffusion

L'ACR a élaboré un résumé du programme politique des parties qui se présentent aux élections fédérales du 23 janvier. Ce document est affiché dans la section réservée aux membres du site Web de l'ACR. [Cliquer ici](#) pour lire cette brève analyse des programmes politiques.

Personne-ressource : [Amy Baron](#), au poste 323.

Le guide révisé sur la publicité destinée aux enfants au Canada vient de paraître

Il est maintenant possible de consulter la version révisée du Reference Guide for Advertising to Children in Canada sur le site Web de l'ACR. Ce guide, disponible en anglais seulement, est une initiative conjointe de l'ACR et des organismes suivants : Les Normes canadiennes de publicité (NCP), l'Association canadienne des annonceurs (ACA), Concerned Children's Advertisers (CCA), et l'Institute of Communications and Advertising (ICA). Ces partenaires ont actualisé l'édition 2006 du guide pour tenir compte de nouvelles préoccupations dans le domaine, comme la représentation inappropriée de l'intimidation et de la victimisation dans la publicité qui s'adresse aux enfants. [Cliquer ici](#) pour lire la version révisée du guide.

Personne-ressource : [Jim Patrick](#), au poste 350.

L'ACR invite les membres de l'Ontario à lui faire parvenir leurs demandes concernant les CDS et CQS

L'ACR est heureuse de célébrer les étapes marquantes de la radiotélévision privée au Canada et de leur rendre hommage. Les membres de l'Ontario sont priés de nous faire parvenir leurs demandes en vue de devenir membres des Clubs demi-siècle (CDS) et quart-de-siècle (CQS) de l'ACR, d'ici la date limite du **30 janvier**. La cérémonie d'intronisation se déroulera à l'occasion de la réception de la présidente de la Ontario Association of Broadcasters (OAB), consacré à la remise des prix, qui se déroulera le **vendredi 3 mars**, de 17 h 30 à 18 h 30, dans le cadre de la Semaine de la musique canadienne à Toronto. [Cliquer ici](#) pour télécharger le formulaire de demande du site Web de l'ACR.

Personne-ressource : [Vanessa Dewson](#), au poste 309.

Le discours devant le Cercle canadien de la région de York est remis à plus tard

Le discours que le président et chef de la direction de l'ACR, Glenn O'Farrell, prononcera devant le Cercle canadien de la région de York, et qui fut annoncé dans le numéro du Bulletin-éclair de la semaine dernière, a été remis à plus tard. L'ACR vous tiendra au fait des derniers renseignements à ce sujet.

Personne-ressource : [Pierre Pontbriand](#), au poste 351.

Diversité en radiodiffusion

Global TV diffusera la soirée des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones

Global Television est le nouveau réseau partenaire pour la diffusion de la soirée de l'édition 2006 des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones, qui sera télédiffusée de concert avec le réseau partenaire en place, Aboriginal Peoples Television Network (APTN), le 28 janvier à 20 h. « Nous sommes ravis d'accueillir Global Television à titre de notre nouveau partenaire pour la diffusion de la remise des prix de cette année. De concert avec APTN, Global offrira à davantage de Canadiens la rare occasion de fêter les réalisations des Autochtones au Canada », a déclaré Roberta Jamieson, présidente et directrice générale de la Fondation nationale des réalisations autochtones. [Cliquer ici](#) pour visiter le site des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones.

Tenez-nous au fait de vos initiatives en matière de diversité

L'ACR tient à faire valoir les initiatives de ses membres sur le plan de la diversité. Faites-nous parvenir des renseignements sur les vôtres et nous les mettrons en lumière chaque semaine dans le Bulletin-éclair et sur notre site Web à <http://www.cab-acr.ca/french/social/diversity/default.shtm>.

Personne-ressource : [Kevin Desjardins](#), au poste 331.

Rencontre des comités de l'ACR

Les comités suivants de l'ACR se sont réunis cette semaine :

- Le Comité sur les questions spéciales s'est réuni le mardi 10 janvier. Personne-ressource : [Susan Wheeler](#), au poste 320.

PROGRAMME DE SERVICES AUX MEMBRES **AVIS**

PROGRAMME DE RABAIS POUR LA LOCATION DE VOITURES POUR LES MEMBRES ET LEURS EMPLOYÉS

Vous planifiez un voyage personnel ou par affaires? N'oubliez pas le programme de rabais ACR/AVIS !

[Cliquer ici](#) pour plus d'information.

Questions ou commentaires? Communiquer avec l'ACR au (613) 233-4035
ou Kevin Desjardins à : kdesjardins@cab-acr.ca



APERÇU RAPIDE ...

- L'ACR appuie la demande de l'industrie de la musique en vue de retarder l'examen de la radio
- Annonce des candidats aux PMRC
- Élections Canada publie un rappel concernant la couverture médiatique le jour des élections
- Bientôt plus de 5 millions d'abonnés à la télé numérique
- L'ACR invite les membres de l'Ontario à lui faire parvenir leurs demandes concernant les CDS et CQS
- Les radiodiffuseurs privés du Canada ont réuni au-delà de 25 M\$ à Noël
- MuchMoreMusic annonce la récipiendaire de la première bourse d'études annuelle « AccessAbility »

L'ACR appuie la demande de l'industrie de la musique en vue de retarder l'examen de la radio

L'ACR faisait parvenir une lettre au CRTC le 18 janvier dans laquelle elle appuie la demande faite par cinq groupes de l'industrie de la musique et du domaine de la création en vue de faire prolonger le délai pour la présentation des mémoires dans le cadre de l'examen de la radio commerciale. L'ADISQ, CIRPA, l'Union des artistes, SOCAN et l'AICE ont demandé que la date de tombée du 15 mars, soit reportée au 17 avril. Dans sa lettre, l'ACR fait remarquer qu'il serait utile, pour ne pas dire essentiel, aux délibérations du Conseil que toutes les parties intéressées aient accès aux derniers relevés statistiques et financiers sur la radio commerciale privée (2004-2005) et qu'elles aient suffisamment de temps pour élaborer leur mémoire respectif. [Cliquer ici](#) pour lire la lettre que l'ACR a adressée au CRTC, disponible en anglais seulement.

Personne-ressource : [Pierre-Louis Smith](#), au poste 353.

Annonce des candidats aux PMRC

Les artistes de la musique les plus en vogue au Canada seront mis à l'honneur à l'occasion de la neuvième édition annuelle de la remise des Prix de la musique de la radio canadienne (PMRC) le 4 mars. **Arcade Fire, Matt Mays et El Torpedo, Bedouin Soundclash, Divine Brown et Massari** sont parmi les candidats en lice dans dix catégories rendant hommage aux nouvelles vedettes les plus « hot » de la musique de la radio canadienne. Dans les années précédentes, les PMRC ont permis de présenter des artistes qui étaient alors des débutants comme Avril Lavigne, Sam Roberts, Nickelback et Sum 41. Présentés par l'ACR, les PMRC seront remis au gala qui se déroulera pendant le déjeuner, le samedi 4 mars à 12 h 30, à l'Hôtel Royal York de Toronto dans le cadre des célébrations de la Semaine de la musique canadienne. [Cliquer ici](#) pour lire le communiqué de presse des PMRC.

Personne-ressource : [Susan Wheeler](#), au poste 320.

Élections Canada publie un rappel concernant la couverture médiatique le jour des élections

Élections Canada a rappelé cette semaine aux services médiatiques les dispositions de la Loi électorale du Canada concernant la couverture médiatique le jour des élections. On rappelle dans le communiqué que tous les médias, y compris ceux sur Internet, doivent veiller à ne pas publier ou diffuser de la publicité électorale, les résultats d'un sondage électoral qui n'ont pas été diffusés auparavant, ni les résultats du scrutin dans d'autres circonscriptions. [Cliquer ici](#) pour lire le communiqué d'Élections Canada.

Personne-ressource : [Kevin Desjardins](#), au poste 331.

Bientôt plus de 5 millions d'abonnés à la télé numérique

Selon les données découlant de l'étude sur la consommation effectuée par « The Digital Domain » du Centre de recherche Décima et publiées le 13 janvier, le nombre total d'abonnés à la télévision numérique a atteint 4,91 millions en août et septembre 2005, ce qui représente une hausse de 5 % par rapport à mai et juin de 2005. D'après les prévisions de Décima, il y aura plus de 5 millions d'abonnés à la fin de 2005 et près de 5,95 millions d'ici la fin de 2006. Selon les données estimatives de Décima, 7 % des foyers branchés au service numérique sont dotés de récepteurs TVHD, 6 % disposent d'enregistreurs vidéo numériques ou d'enregistreurs vidéo personnels et 34 % ont accès à la vidéo sur demande. [Cliquer ici](#) pour en savoir davantage.

Personne-ressource : [Jim Patrick](#), au poste 350.

L'ACR invite les membres de l'Ontario à lui faire parvenir leurs demandes concernant les CDS et CQS

L'ACR est heureuse de célébrer les étapes marquantes de la radiotélévision privée au Canada et de leur rendre hommage. Les membres de l'Ontario sont priés de nous faire parvenir leurs demandes en vue de devenir membres des Clubs demi-siècle (CDS) et quart-de-siècle (CQS) de l'ACR, d'ici la date limite du **30 janvier**. La cérémonie d'intronisation se déroulera à l'occasion de la réception de la présidente de la Ontario Association of Broadcasters (OAB), consacré à la remise des prix, qui se déroulera le **vendredi 3 mars**, de 17 h 30 à 18 h 30, dans le cadre de la Semaine de la musique canadienne à Toronto. [Cliquer ici](#) pour télécharger le formulaire de demande du site Web de l'ACR.

Personne-ressource : [Vanessa Dewson](#), au poste 309.



LES RADIODIFFUSEURS PRIVÉS DU CANADA ONT RÉUNI AU-DELÀ DE 25 M\$ À NOËL

Les radiodiffuseurs privés du Canada ont réuni au-delà de 25 millions de dollars pour prêter main-forte aux œuvres de bienfaisance des collectivités qu'ils desservent, selon un article publié dans le numéro de Cartt.ca de cette semaine. Cette publication spécialisée en ligne consacrée à la radiotélédiffusion a interrogé des stations à travers le pays et 135 d'entre elles ont fait état des divers moyens par lesquels elles ont rendu à leurs collectivités pendant la saison de Noël. L'éditeur de Cartt.ca, **Greg O'Brien**, fait la remarque suivante dans son article : « Aucun autre média possède une telle capacité. Il y a lieu de féliciter les entreprises de radio canadiennes sur la façon dont elles mettent cette capacité à profit, surtout lorsqu'elle sert pour offrir un Noël plus chaleureux à des milliers de Canadiens dans le besoin. » [Cliquer ici](#) pour lire cet article, disponible en anglais seulement.

Veillez nous faire parvenir des renseignements sur vos activités en vue de venir en aide à la collectivité, des photos, ou encore des remerciements qu'on vous a adressés. L'ACR continuera de rendre hommage aux activités hors pair de chef de file au service de nos collectivités chaque semaine par le biais de son Bulletin-Éclair et de son site web au

<http://www.cab-acr.ca/french/leadership/default.shtm>

Personne-ressource : [Kevin Desjardins](#) au (613) 233-4035, poste 351



MuchMoreMusic annonce la récipiendaire de la première bourse d'études annuelle « AccessAbility »

MuchMoreMusic et l'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau post-secondaire, connue sous le sigle anglais NEADS, annonçait cette semaine que Carrie Moffatt de Victoria (C.-B.) est la récipiendaire de l'édition 2005 de la bourse d'études « AccessAbility » de MuchMoreMusic. Cette bourse de 3 000 \$ est attribuée à un étudiant atteint d'un handicap permanent qui illustre le mieux le talent, l'excellence et l'enthousiasme nécessaires pour faire carrière en radiotélédiffusion et qui possède également le plus haut niveau de compétences voulues. Cette initiative découle de l'engagement de la société mère, CHUM Television, en vue de favoriser la participation des personnes handicapées au domaine de la radiotélédiffusion canadienne. NEADS milite en faveur de l'accès complet à l'éducation post-secondaire pour les étudiants handicapés et aide les diplômés à faire la transition au marché de l'emploi. [Cliquer ici](#) pour en savoir davantage.

Tenez-nous au fait de vos initiatives en matière de diversité

L'ACR tient à faire valoir les initiatives de ses membres sur le plan de la diversité. Faites-nous parvenir des renseignements sur les vôtres et nous les mettrons en lumière chaque semaine dans le Bulletin-éclair et sur notre site Web à <http://www.cab-acr.ca/french/social/diversity/default.shtm>.

Personne-ressource : [Kevin Desjardins](#), au poste 331.

PROGRAMME DE SERVICES AUX MEMBRES SITE DE CARRIÈRES

Le premier Centre de carrières en ligne pour les radiotélédiffuseurs privés

Profitez du Site de carrières de l'ACR pour augmenter vos initiatives de recrutement.

[Cliquer ici](#) pour inscrire votre entreprise dès aujourd'hui!



APERÇU RAPIDE ...

- Aucun délai pour l'examen de la politique en matière de radio commerciale
- Regroupement des instances sur les tarifs relatifs à Internet
- Le président et chef de la direction de l'ACR prendra la parole devant le Cercle canadien de Toronto
- PMRC 2006 : le scrutin électronique est en cours
- Première rencontre du Caucus radio des groupes de stations indépendantes et de petite taille
- Les membres de l'ACR des petits marchés sont invités à la téléconférence du CCPM
- La radio privée a fait don de 238 M \$ aux œuvres de bienfaisance en 2005
- Golden West Broadcasting est nommée une des 50 sociétés les mieux gérées au Canada
- CHUM Limited lance *Diversity Online*

Aucun délai pour l'examen de la politique en matière de radio commerciale

Dans une lettre adressée à l'ACR, le CRTC a indiqué qu'il enend procéder comme prévu à l'examen de la politique en matière de radio commerciale. L'ACR avait appuyé une demande initiée par cinq groupes de l'industrie de la musique et du domaine de la création en vue de faire prolonger le délai pour la présentation des mémoires dans le cadre de l'examen de la radio commerciale. L'ADISQ, CIRPA, l'Union des artistes, SOCAN et l'AICE avaient demandé que la date de tombée du 15 mars, soit reportée au 17 avril. Dans sa lettre, le Conseil fait valoir qu'il s'assurera que toutes les parties intéressées aient accès aux derniers relevés statistiques et financiers sur la radio commerciale privée (2004-2005) afin qu'elles aient suffisamment de temps pour élaborer leur mémoire respectif.

Personne-ressource : [Pierre-Louis Smith](#), au poste 353.

Regroupement des instances sur les tarifs relatifs à Internet

L'ACR s'est jointe à un groupe d'opposants qui a présenté une requête à la Commission du droit d'auteur en vue de regrouper les instances sur le tarif de Webdiffusion pour 2006-2009 de la CSI et le tarif no 22 de la SOCAN. Ce regroupement visait à simplifier le processus d'homologation des tarifs et réduire les frais juridiques afférents. Les sociétés de gestion collective se sont opposées à cette requête qui a été rejetée par la Commission du droit d'auteur, le 7 février dernier. L'ACR considère maintenant, de concert avec d'autres opposants, les options possibles.

Personne-ressource : [Gabriel Van Loon](#), au poste 314.

Le président et chef de la direction de l'ACR prendra la parole devant le Cercle canadien de Toronto

En préparation pour la Semaine de la musique canadienne, le président et chef de la direction de l'ACR, Glenn O'Farrell, prendra la parole devant le Cercle canadien de Toronto le mercredi 1er mars à midi. Dans son discours qui a pour thème « La radiotélédiffusion : l'avenir n'est peut-être pas ce que vous croyez! », M. O'Farrell abordera les répercussions des technologies naissantes et de la multiplication des choix qui s'offrent à l'auditoire sur l'industrie de la radiotélédiffusion canadienne. Il mettra l'accent tout particulièrement sur la radio et sur ce que l'avenir pourrait réserver. [Cliquer ici](#) pour en savoir davantage ou pour commander des billets.

Personne-ressource : [Pierre Pontbriand](#), au poste 351.

PMRC 2006 : le scrutin électronique est en cours

Les candidats à la neuvième édition annuelle des PMRC ont été annoncés et cette année les directeurs de la programmation, les directeurs musicaux et les personnalités des ondes sont admissibles à voter en ligne pour les candidats dans chaque catégorie à <http://www.cmw.net/cmw2006/crma/>. Le vote se terminera à minuit **le mercredi 8 février 2006**. La remise des PMRC aura lieu à l'occasion d'un déjeuner le samedi 4 mars à Toronto pendant la Semaine de la musique canadienne. Les sept catégories de candidats aux PMRC comptent toutes des artistes ayant atteint le sommet du palmarès de la musique pour la première fois. Le choix des candidats se fait selon le temps d'antenne qu'ils ont obtenu du 1er décembre 2004 au 30 novembre 2005. Mis sur pied et financés par les radiodiffuseurs privés, les PMRC ont pour but de faire valoir les artistes de la relève du domaine de la musique canadienne de langue anglaise.

Personne-ressource : [Susan Wheeler](#), au poste 320.

Première rencontre du Caucus radio des groupes de stations indépendantes et de petite taille

La première rencontre du Caucus radio des groupes de stations indépendantes et de petite taille (CRGSIPT) aura lieu par conférence téléphonique **le mardi 14 février de 14 h 30 à 16 h HNE**. En novembre, le Conseil d'administration de l'ACR approuvait la création du Caucus suite à une recommandation faite par le Conseil consultatif sur les petits marchés (CCPM) de l'ACR. Le Caucus servira de forum par le biais duquel les exploitants de groupes de stations indépendantes et de petite taille pourront échanger sur les enjeux qui se répercutent directement sur leurs exploitations. [Cliquer ici](#) pour en savoir davantage sur le CRGSIPT.

Personne-ressource : [Vanessa Dewson](#), au poste 309.

Les membres de l'ACR des petits marchés sont invités à la téléconférence du CCPM

Une rencontre par téléconférence du Conseil consultatif sur les petits marchés (CCPM) de l'ACR aura lieu le lundi 27 février de 11 h 30 à 13 h. Nous encourageons tous les membres de l'ACR qui exploitent leurs commerces sur les petits marchés à participer à cette discussion. L'ordre du jour de cette réunion sera communiqué la semaine prochaine. Les membres de l'ACR qui s'intéressent à assister à cette rencontre sont priés de le confirmer à Marye Ménard-Bos par courriel ou téléphone.

Personne-ressource : [Marye Ménard-Bos](#), au poste 311.



LA RADIO PRIVÉE A FAIT DON DE 238 M \$ AUX ŒUVRES DE BIENFAISANCE EN 2005

🍁 Selon un rapport publié dans la revue spécialisée de langue anglaise en ligne, [cartt.ca](#), les stations de radio privée du Canada ont contribué au-delà de 238 millions de dollars aux projets de bienfaisance pendant l'année de diffusion 2005. Citant un communiqué de presse de la Canadian Broadcast Sales (CBS), les auteurs du rapport y déclarent que 103 des stations clientes de la CBS ont indiqué qu'elles ont participé à des activités de levée de fonds qui ont rapporté 28 171 665 \$ en espèces et 12 691 398 \$ en nature, le plus souvent par le biais de dons de temps d'antenne pour passer des MIP. Chaque station a réuni en moyenne 273 511 \$ en espèces et donné l'équivalent de 123 217 \$ en nature. « C'est incroyable de voir ce que les stations de radio locales accomplissent par le biais des activités communautaires et de bienfaisance, a dit le président de Canadian Broadcast Sales, **Patrick Grierson**, à [cartt.ca](#). Qu'il s'agisse de réunir 500 \$ pour le fonds de soins aux brûlés du service des pompiers à Estevan (Saskatchewan), ou au-delà d'un million de dollars à l'intention de l'hôpital pour enfants d'Edmonton, chacun de ces gestes témoigne de la façon dont la radio s'engage directement envers chaque collectivité qu'elle dessert et s'attache à y participer et à établir des rapports avec elle. » [Cliquer ici](#) pour lire l'article dans [cartt.ca](#).

GOLDEN WEST BROADCASTING EST NOMMÉE UNE DES 50 SOCIÉTÉS LES MIEUX GÉRÉES AU CANADA

🍁 Les résultats du sondage annuel effectué par Deloitte, le Groupe Entreprises CIBC, le *National Post* et l'école commerciale de Queen's placent Golden West Broadcasting parmi les 50 sociétés les mieux gérées au Canada. « C'est un grand honneur pour une entreprise qui est toujours bien ancrée dans les centres à l'extérieur des régions urbaines des Prairies. Nous mettons tout en œuvre chaque jour pour nous montrer à la hauteur de notre engagement d'offrir, comme le promet notre slogan « Community Service Radio », une radio qui sait servir la collectivité. Je suis très fier de tous les employés de Golden West dont les efforts ont rendu cet hommage possible », de dire le président et chef de la direction de Golden West, Elmer Hildebrand. [Cliquer ici](#) pour en savoir davantage sur les 50 sociétés les mieux gérées au Canada.

Veuillez nous faire parvenir des renseignements sur vos activités en vue de venir en aide à la collectivité, des photos, ou encore des remerciements qu'on vous a adressés. L'ACR continuera de rendre hommage aux activités hors pair de chef de file au service de nos collectivités chaque semaine par le biais de son Bulletin-Éclair et de son site web au

<http://www.cab-acr.ca/french/leadership/default.shtm>

Personne-ressource : [Kevin Desjardins](#) au (613) 233-4035, poste 351



CHUM Limited lance Diversity Online

Cette semaine, CHUM Limited annonçait le lancement de son service en ligne conçu pour épauler et favoriser la diversité canadienne, **Diversity Online** ([diversity.chumtv.com](#)). Cette initiative de CHUM sera administrée par le truchement de Citytv de Vancouver. Diversity Online est une base de données gratuite en ligne offrant à tous les médias la possibilité inédite d'accéder directement à plus de 300 spécialistes dynamiques et éloquents qui représentent diverses collectivités de chaque province et territoire, à savoir les peuples autochtones, les minorités visibles, les femmes, les homosexuels et les lesbiennes, les jeunes et les personnes handicapées. « En fournissant un lien d'accès direct vers des nouveaux experts issus de diverses collectivités, Diversity Online a su concrétiser une des recommandations formulées dans deux rapports commandés par l'Association canadienne des radiodiffuseurs, à savoir le rapport du Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision en 2004 et celui sur la Présence, la Représentation et l'Intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision en 2005 », de dire la vice-présidente des Affaires publiques de CHUM Limited, **Sarah Crawford**. [Cliquer ici](#) pour visiter le site Diversity Online.

Tenez-nous au fait de vos initiatives en matière de diversité

L'ACR tient à faire valoir les initiatives de ses membres sur le plan de la diversité. Faites-nous parvenir des renseignements sur les vôtres et nous les mettrons en lumière chaque semaine dans le Bulletin-éclair et sur notre site Web à <http://www.cab-acr.ca/french/societal/diversity/default.shtm>.

Personne-ressource : [Kevin Desjardins](#), au poste 331.



Bulletin-éclair de l'ACR

Vol. 5 : Numéro 16 • 21 avril 2006

APERÇU RAPIDE ...

- Récompenser les risques en programmation afin d'encourager la diversité musicale
- La radio privée offre son soutien à l'industrie québécoise du disque
- Le président et chef de la direction de l'ACR prononce une allocution à l'occasion de la conférence sur les droits d'auteur à la Fordham University
- Le CRTC refuse d'augmenter la puissance des stations FM de faible puissance
- Le CRTC élimine l'exigence pour le EDR de distribuer les stations de radio privées
- L'ACR invite les demandes de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba aux Clubs quart-de-siècle et demi-siècle
- Les membres de l'ACR des petits marchés sont invités à la téléconférence du CCPM
- CTV News inaugure un programme national de stages pour les Autochtones

D'hier... à aujourd'hui

RADIOS PRIVÉES
PAYSAGE EN MUTATION

Récompenser les risques en programmation afin d'encourager la diversité musicale

L'auditeur joue un rôle de premier plan dans ce type d'entreprise qu'est radio commerciale. Ce média dépend entièrement de la publicité et les stations sont très prudentes afin de ne rien faire qui puisse inciter leurs auditeurs à changer de station. La programmation d'une liste de diffusion dépend fondamentalement de ce que les auditeurs souhaitent entendre et, en s'écartant de la formule véritable et éprouvée qu'est la liste de diffusion en ajoutant un plus grand nombre de nouveaux artistes, vous risquez de perdre des auditeurs. Ce risque ne fait qu'augmenter en raison de la nouvelle économie en constante évolution dans le domaine de la radio et des systèmes parallèles de radiodiffusion qui ne sont régis par aucun règlement et qui se disputent le même public que la radio conventionnelle. **La réalité en ce qui concerne la relation radio/musique et les nouveaux artistes canadiens consiste à rendre plus efficace le système de quotas touchant le contenu canadien et musique vocale de langue française.** Nous croyons que le temps est venu pour le Conseil d'envisager un système de primes à la promotion des nouvelles pièces musicales d'artistes de la relève. Les radiodiffuseurs privés du Canada peuvent s'efforcer d'étendre le bassin d'artistes dont on diffuse les pièces musicales en intégrant à leur programmation un plus grand nombre de pièces jouées par les nouveaux artistes, et ce, dans divers formats. Compte tenu des risques que cela comporte, l'ACR prétend que notre proposition de réforme présente un équilibre certain en instaurant un système de primes accordées lors de la diffusion de pièces par les artistes canadiens de la relève sur les marchés de langues anglaise et française. Ce n'est pas en maintenant les exigences de contenu en termes d'artistes canadiens et de musique vocale de langue française sur la base des anciennes réalités qu'on améliorera l'industrie de la musique au pays, qu'on favorisera la diversité musicale ou qu'on permettra aux stations de radio privées de faire preuve d'autant d'innovation qu'elles le souhaitent pour concurrencer les autres. C'était le cas hier... ce n'est plus la réalité aujourd'hui.

Personne-ressource : [Pierre-Louis Smith](#), poste 355.

La radio privée offre son soutien à l'industrie québécoise du disque

Dans une opinion libre publiée dans le numéro du 19 avril du journal *Le Devoir*, Glenn O'Farrell, président et chef de la direction de l'ACR, faisait la démonstration du soutien important que l'industrie québécoise du disque avait reçu des radiodiffuseurs privés. Le Canada est le seul pays au monde où les diffuseurs privés se voient forcés par le gouvernement de subventionner directement l'industrie locale du disque. [Cliquez ici](#) pour consulter cet article paru dans *Le Devoir*.

Personne-ressource : [Pierre-Louis Smith](#), poste 355.

Le président et chef de la direction de l'ACR prononce une allocution à l'occasion de la conférence sur les droits d'auteur à la Fordham University

Glenn O'Farrell, président et chef de la direction de l'ACR, participait cette semaine à la prestigieuse conférence sur le droit et la politique touchant la propriété intellectuelle à la Fordham University de New York. Cette conférence attire chaque année plusieurs des principaux responsables des questions de droit d'auteur au Canada. Lors d'une conférence intitulée L'administration collective des droits d'auteur au Canada : les aspects pratiques et politiques, O'Farrell abordait l'effet de l'évolution technologique rapide sur les diffuseurs privés au Canada, ainsi que le besoin de clarté, de certitude et d'une orientation nette et précise dans l'administration du droit d'auteur pour assurer un traitement équitable des diffuseurs au moment de fixer la tarification des droits d'auteur.

Personne-ressource : [Margot Patterson](#), poste 314.

Le CRTC refuse d'augmenter la puissance des stations FM de faible puissance

Dans sa [décision de radiodiffusion 2006-136](#), le CRTC a rejeté la demande d'une station FM de faible puissance qui souhaitait augmenter sa puissance, ce qui aurait permis à la station CJTW-FM de passer du statut de service FM non protégé de faible puissance à une station FM régulière de classe A. L'ACR a maintenu que si cette station ou toute autre station de faible puissance souhaite obtenir un permis commercial de classe A, elle doit demander un nouveau permis et non seulement un amendement technique. [Cliquez sur ce lien](#) pour consulter la décision du CRTC.

Personne-ressource : [Susan Wheeler](#), poste 320.

Le CRTC élimine l'exigence pour le EDR de distribuer les stations de radio privées

Dans l'avis public CRTC 2006-51, le Conseil a annoncé son intention de modifier l'article 22 du Règlement sur la distribution de radiodiffusion qui exige que les Entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) distribuent la programmation de toutes les stations de radio locales. Le Conseil exigera dorénavant des EDR de classe 1 et de classe 2 de distribuer les stations locales communautaires, de campus et autochtones, ainsi qu'une station de la SRC de langue anglaise et une station de la SRC de langue française. L'ACR avait demandé au Conseil de maintenir cette exigence inchangée et suggéré une solution aux problèmes que l'ACTC soulevait dans sa demande, à savoir que les EDR pourraient faire passer toute la programmation sonore qu'elles sont tenues de diffuser, y compris celle de toutes les stations de radio locales de leur zone locale de desserte autorisée, du mode analogique au mode numérique. L'ACR donnera suite à cet enjeu dans le contexte de la revue de la politique sur la radio commerciale. [Cliquer ici](#) pour lire la décision du CRTC.

Personne-ressource : [Pierre-Louis Smith](#), au poste 353.

L'ACR invite les demandes de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba aux Clubs quart-de-siècle et demi-siècle

L'ACR est heureuse de fêter les étapes marquantes de la radiotélédiffusion privée canadienne et de leur rendre hommage. Les membres de l'ACR en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba sont priés de présenter leurs demandes en vue de devenir membres du Club quart-de-siècle ou demi-siècle d'ici le **1^{er} mai**. La cérémonie d'intronisation pour les membres de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba aura lieu pendant la rencontre annuelle de la Western Association of Broadcasters (WAB) qui se déroulera à Kananaskis (Alberta) du 9 au 11 juin. [Cliquez ici](#) pour télécharger un formulaire de demande.

Personne-ressource : [Vanessa Dewson](#), au poste 309

Les membres de l'ACR des petits marchés sont invités à la téléconférence du CCPM

Une rencontre par téléconférence du Conseil consultatif sur les petits marchés (CCPM) de l'ACR aura lieu le mardi 25 avril de 13 h à 14 h 30. Nous encourageons tous les membres de l'ACR qui exploitent leurs commerces sur les petits marchés à participer à cette discussion. Les membres de l'ACR qui s'intéressent à assister à cette rencontre sont priés de le confirmer à Marye Ménard-Bos par courriel ou téléphone. [Cliquez ici](#) pour une copie de l'ordre du jour.

Personne-ressource : [Marye Ménard-Bos](#), au poste 311.



CTV News inaugure un programme national de stages pour les Autochtones

CTV News a récemment inauguré un programme national de stages pour les Autochtones. Huit stations régionales au pays offriront chacune un stage rémunéré d'une durée de douze semaines (été 2006) dans le cadre d'un engagement continu qui vise à faire participer la population autochtone et à conclure avec elle des partenariats. Ces stages seront offerts dans les villes de Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Winnipeg, Sudbury, Kitchener, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax. « En adhérant à ce Programme national de stages pour les Autochtones, CTV News s'engage à accroître la présence des gens de cette communauté dans nos salles de nouvelles à l'échelle locale et nationale, » de déclarer **Robert Hurst**, président de CTV News. « Cette mesure contribuera à accroître la représentation et la participation autochtones dans l'industrie de la radiodiffusion, répondant ainsi à une des principales questions soulevées par le groupe de travail sur la diversité culturelle de l'Association canadienne des radiodiffuseurs. Le Programme national de stages pour les Autochtones s'ajoute aux autres initiatives autochtones auxquelles CTV contribue activement. » Pour de plus amples renseignements sur la façon de poser votre candidature, consultez le site www.ctv.ca et cliquez ensuite sur le lien *Careers* au bas de la page d'accueil.

**Association canadienne
des radiodiffuseurs**

La diversité en radiodiffusion

Rapport 2005-06

**Annexe F
Communiqué de la Télédiversité**



28 avril 2006

		
		En partenariat avec:
		

Communiqué – Pour diffusion immédiate

TÉLÉDIVERSITÉ 2005

Première conférence montréalaise sur la diversité culturelle et la télédiffusion privée

Montréal, le 5 mai 2005 — Astral Media, TQS et TVA, en partenariat avec l'Association canadienne des radiodiffuseurs, sont fières d'annoncer la tenue de **Télédiversité**, première conférence consacrée au reflet et à la représentation de la diversité culturelle à la télévision privée de langue française québécoise. Cet événement d'une journée, qui se tiendra le 12 mai 2005, constituera une occasion idéale pour les membres des communautés ethnoculturelles et autochtones du Québec ainsi que pour les télédiffuseurs privés d'échanger sur les enjeux et les opportunités que présente le milieu actuel de la télévision.

Cette conférence vise à créer un forum d'échange pour les télédiffuseurs privés québécois de langue française ainsi que les journalistes, créateurs, producteurs et techniciens issus des communautés ethnoculturelles et autochtones qui oeuvrent dans le secteur de la télévision québécoise de langue française. C'est là l'occasion pour ces communautés d'avoir un accès privilégié aux principaux artisans de l'industrie de la télévision francophone du Québec, dont les télédiffuseurs privés, les associations de l'industrie, les producteurs et des représentants du gouvernement.

Les ateliers proposés au cours de cette conférence mettront l'accent sur le rôle de la diversité ethnoculturelle et autochtone dans le secteur de l'information ainsi que dans celui des affaires publiques, de même que dans les émissions dramatiques présentées à la télévision; des dirigeants des médias québécois prendront également la parole. L'allocution d'ouverture sera prononcée par M. Moses Znaimer, fondateur de CityTV. Par la suite, lors du déjeuner-causerie, on pourra entendre M^{me} Elsie Lefebvre, députée de Laurier-Dorion à l'Assemblée nationale du Québec, et M^{me} Yolande James, députée de Nelligan à l'Assemblée nationale du Québec.

Télédiversité constitue une opportunité tant pour les télédiffuseurs de langue française que pour les membres des communautés culturelles et autochtones qui travaillent actuellement – ou qui aimeraient travailler – dans le secteur de la télévision de se rencontrer afin d'échanger des idées, étendre leur réseau et explorer les enjeux et les opportunités auxquels nous faisons face pour garantir une représentation juste et précise de notre diversité culturelle (que ce soit derrière ou devant la caméra). Il s'agit également d'une occasion unique d'identifier et d'établir des façons novatrices de faire progresser la diversité dans l'environnement télévisuel et de poursuivre la mise en place d'un dialogue constructif. Pour des renseignements complémentaires sur cette conférence, consultez le site Web **Télédiversité**, à l'adresse suivante : <http://www.cab-acr.ca/telediversite/default.shtm>.

À propos d'Astral Media

Astral Media, l'une des plus grandes entreprises médias au Canada, exerce ses activités dans les secteurs de la télévision spécialisée, payante et à la carte, de la radio et de l'affichage extérieur. Sa présence solide et dynamique dans les grands marchés du pays repose sur sa volonté d'offrir une combinaison unique de médias de grande qualité, adaptés à tous les auditoires ciblés.

À propos de TQS

Propriété de COGECO, en partenariat avec Bell Globemedia, TQS inc. est un réseau de télévision généraliste francophone comprenant cinq stations propres (Montréal, Québec, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières), une antenne répétitrice (Rimouski) ainsi que trois stations affiliées (Gatineau - Ottawa, Val-d'Or - Rouyn-Noranda et Rivière-du-Loup) qui couvrent l'ensemble du territoire québécois. En plus de conférer une personnalité unique à l'antenne et à l'ensemble du réseau, *le mouton noir de la télé* est une marque dont la notoriété et la force n'ont d'égales que son originalité et sa popularité auprès des téléspectateurs et de la population en général. TQS inc. exploite aussi sa propre maison de production, Les Productions Point-Final inc. ainsi que les stations régionales de la Société Radio-Canada des marchés de Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay.

À propos de TVA

Groupe TVA est une société de communication intégrée active dans la télévision, la production et la distribution de produits audiovisuels et dans l'édition de magazines. Groupe TVA est la plus importante entreprise privée de production et de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques et d'édition de magazines de langue française en Amérique du Nord. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.NV.B.

À propos de l'association canadienne des radiodiffuseurs

L'Association canadienne des radiodiffuseurs est le porte-parole national des radiotélédiffuseurs privés du Canada. Elle représente la grande majorité des services de programmation privés canadiens, y compris les stations de radio et de télévision, les réseaux et les services de télévision spécialisée, payante et à la carte.

– 30 –

Source : Rachel Yates
Directrice, communications corporatives
Astral Media inc.
(514) 939-5000, poste 3077